

Points de repères sur la France et les luttes LGBT

(dossier documentaire réuni par Gilles Gony, adhérent du PS et de HES, 5 mars 2019)

I. Quelques dates de l'histoire politique des homosexualités en France

Sites d'archives : [Mémoire des sexualités](#) (Christian de Leusse) ; [Archives Homo](#) ; [Hexagone Gay](#).

Un livre d'analyse politique : Massimo Prearo, *Le moment politique de l'homosexualité. Mouvements, identités et communautés en France*, Presses universitaires de Lyon, 2014 ([liens](#) vers des comptes rendus et interviews de l'auteur).

LE MOMENT POLITIQUE DE L'HOMOSEXUALITÉ

Mouvements, identités et communautés en France Massimo Prearo



Révolution française, 6 octobre 1791 : adoption du Code pénal, qui ne prévoit plus de crime de sodomie.

Les deux derniers hommes condamnés à mort pour sodomie, Bruno Lenoir et Jean Diot, avaient été brûlés vifs le 6 juillet 1750 à Paris, place de la Grève (l'actuelle place de l'Hôtel-de-Ville). La France est en 1791 le premier pays à dé penaliser l'homosexualité, ce que confirmera le Code pénal napoléonien de 1810.

Aux XIX^e et XX^e siècles, les homosexuels seront néanmoins réprimés, mais pour des incriminations qui ne leur sont pas spécifiques : outrage public à la pudeur et attentat à la pudeur sur mineur ; et ils sont contrôlés et fichés (homosexuels, prostitués, travestis) par la plupart des régimes dans les « *registres des pédérastes* » – jusqu'en 1981.

Vichy, 6 août 1942 : le maréchal Pétain signe une loi modifiant les attentats à la pudeur sans violence sur les mineurs, en créant une circonstance aggravante pour les relations homosexuelles entre un mineur de 18 ans et plus et un adulte (à partir de 21 ans,) – en bref, la majorité sexuelle (sous le nom d'âge de consentement) reste fixée à 13 ans pour des relations hétérosexuelles (loi de 1863, alors que la première loi de 1832 créant de fait une majorité sexuelle la fixait à 11 ans), mais passe à 21 ans pour des actes homosexuels, désignés pour la première fois dans un texte juridique comme « *contre nature* ». Une discrimination de huit années est ainsi faite par le régime de Vichy entre hétérosexualité et homosexualité.

À la Libération (1944-1945), le Gouvernement provisoire de la République française, dirigé par le général de Gaulle, maintient le 8 février 1945 cette discrimination (ordonnance signée par François de Menthon, ministre de la justice : « *sera puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans, et d'une amende de 4 000 à 1 million de francs quiconque aura commis un acte impudique ou contre nature avec un individu de son sexe mineur de vingt et un ans* »), même si la majorité sexuelle passe en juillet 1945 à 15 ans pour les relations hétérosexuelles – il y a encore six années de différence avec l'âge du consentement pour les actes homosexuels.

IV^e République

- une loi du **19 octobre 1946** prévoit notamment que « *nul ne peut être nommé à un emploi public s'il n'est de bonne moralité* » (notion non définie, intégrée ensuite au statut général **des fonctionnaires** et qui a permis des discriminations de fait) ;
- Roger Léonard, préfet de police de Paris (1947-1951), interdit le **1^{er} février 1949** les spectacles de travestis dans les bals publics, dancings et bars dans le département de la Seine, et interdit « *aux hommes de danser entre eux* » dans ces lieux ;



À ses origines, le tango se dansait entre hommes... (voir [sur les danses entre hommes](#))



« *Bal des invertis* » de la Mi-Carême au Magic City (7^e), photos de Brassaï, 1931 ou 1932

- **1953-1982 : Arcadie**, premier mouvement « homophile » français, animé par André Baudry (qui intervient discrètement auprès d'hommes politiques comme Paul Mirquet, un adversaire, ou Henri Caillavet, un sympathisant) et auquel s'opposera violemment le FHAR de 1971 à 1974 ; lire Julian Jackson, [« Arcadie : sens et enjeux de “l'homophilie” en France, 1954-1982 »](#), *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2006/4 (n° 53-4), p. 150-174. ; voir la vidéo [« Deux combats : Arcadie et le FHAR »](#) (avec l'avocate Caroline Mécary, les historiens Régis Révenin et Florence Tamagne, le militant associatif et universitaire Louis-Georges Tin, interrogés au Centre d'histoire sociale du XXe siècle [Paris I-CNRS] par Antoine Perraud pour Mediapart, 11 min 15 s).

V^e République

1. Présidence du général Charles de Gaulle (1959-1969), droite (Premiers ministres, tous de droite : Michel Debré de janvier 1959 à avril 1962, Georges Pompidou d'avril 1962 à juillet 1968, Maurice Couve de Murville de juillet 1968 à juin 1969)

- loi du **31 juillet 1960** autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnances sur « *les mesures nécessaires pour lutter contre certains fléaux sociaux* », comme l'alcoolisme, la tuberculose, la prostitution, la toxicomanie, le proxénétisme : suite à un sous-amendement défendu par un député gaulliste de Moselle, Paul Mirquet, la loi

inclut aussi « toutes mesures propres à lutter contre l'homosexualité » ; il en résulta l'ordonnance du 25 novembre 1960 qui ajouta dans le Code pénal un doublement des peines minimales pour un outrage public à la pudeur (ex. un rapport sexuel dans un lieu public) « lorsqu'il consistera en **un acte contre nature avec un individu de même sexe** » ; lire [documents autour du sous-amendement Mirquet](#) (dont un échange de lettres entre Arcadie et Paul Mirquet) ;

- le 21 décembre 1959, en séance de nuit, le conseil municipal de Paris (à majorité de droite gaulliste) vote la suppression progressive des centaines d'urinoirs publics masculins (les « vespasiennes » ou « tasses » – voir [lexique détaillé](#)), lieux notamment de drague homosexuelle, remplacés à partir de 1982 par les « sanisettes Decaux » ; lire Marianne Blidon, « [La dernière tasse](#) », *EspacesTemps.net*, janvier 2005 ;



- mi-mai 1968 : à la mi-mai, un très éphémère **Comité d'Action Pédérastique Révolutionnaire** dans la Sorbonne occupée par les étudiants appelle pédérastes et lesbiennes à « une véritable libération sexuelle », faisant ainsi pour la première fois de l'homosexualité une question politique et un combat ; lire Michael Sibalis, « [Mai 68 : le Comité d'Action Pédérastique Révolutionnaire occupe la Sorbonne](#) », *Genre, sexualité & société*, n° 10, automne 2013.

2. Présidence de Georges Pompidou (1969-1974, mort en fonctions), droite (Premiers ministres, tous deux de droite : Jacques Chaban-Delmas de juin 1969 à juillet 1972, Pierre Messmer de juillet 1972 à mai 1974)

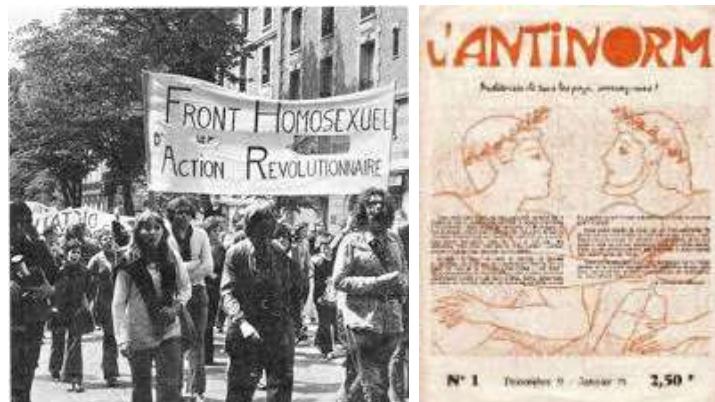


Photo de Catherine Deudon le 10 mars devant la salle Pleyel

- mars 1971 : après la perturbation le 10 mars d'une émission radio (en direct depuis la salle Pleyel) de Ménie Grégoire sur « l'homosexualité, ce douloureux problème » ([transcription](#)), création du **Front homosexuel**

d'action révolutionnaire (FHAR, déposé officiellement sous le nom de... Fédération humaniste anti-raciste »), mouvement radical voulant subvertir l'ordre établi, la morale dominante, « *la normalité sexuelle fasciste* » et l'État « *bourgeois et hétéropatriarcal* » – loin de chercher à ce que la société intègre les homosexuels, « *les homosexuels doivent désintégrer la société* » (Françoise d'Eaubonne) ; lire Michael Sibalis, [« L'arrivée de la libération gay en France. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire \(FHAR\) »](#), *Genre, sexualité & société* n° 3, printemps 2010 ; document numérisé du 7 juin 1971 : [« Et si le F.H.A.R s'éteind !!?? »](#) (sic) ; deux séries de tracts numérisées : [série 1](#), [série 2](#) ; [Rapport contre la normalité](#) (1971) et la [« Lettre ouverte aux citoyens du F.H.A.R. »](#) de J.-P. Voyer (critique de l'accusation maoïste de « phallocratie ») ; trois numéros de *L'Antinorm* (1972-1973) ont été numérisés : [numéro 1](#) de décembre 1972-janvier 1973, [numéro 2](#) de février-mars 1973, [numéro 5](#) de novembre-décembre 1973 ; cinq numéros de la revue ont été numérisés : [numéro 1](#) de juin 1972, [numéro 2](#) d'octobre-novembre 1972, [numéro 3](#) de mai 1973, [numéro 4](#) de décembre 1973, [numéro 5-6](#) de 1974 ; lire Patrick Cardon, [« Histoire d'une revue : Le Fléau social \(France, 1972-1974\) – le mariage des situs et des pédés »](#), 1999 ; lire le [témoignage](#) de Lola Miesseroff (2017) ; écouter [Françoise d'Eaubonne, auteure et interprète de l'hymne du FHAR](#) chanté le 1^{er} mai 1971 sur l'air de « La mauvaise réputation » de Brassens ; voir [Le F.H.A.R.](#), documentaire réalisé en 1971 par Carole Roussopoulos (26 min, inclut des images du 1^{er} mai 1971 et de discussions de militants du FHAR quelques semaines plus tard à l'université de Vincennes) ; [accessible en ligne](#) sur YouTube) ;

Assemblées générales du FHAR.
A partir de fin septembre 1971
tous les jeudis à 20 heures
Ecole des Beaux Arts, bâtiment
préfectoral au fond de la cour,
14 rue Bonaparte, Paris VI^e



- au défilé syndical du **1^{er} mai 1971**, un groupe du FHAR s'impose, c'est la première fois que des homosexuels manifestent en France, avec comme slogan « *Prolétaires de tous les pays, caressez-vous* » ;
- le FHAR disparaît **début 1974**, peu avant le président Pompidou.

3. Présidence de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981), centre droit (Premiers ministres : Jacques Chirac de mai 1974 à août 1976, Raymond Barre d'août 1976 à mai 1981)

- la loi du **5 juillet 1974** abaisse de 21 à 18 ans la majorité civile et donc aussi le seuil de la majorité sexuelle pour les actes homosexuels. Il n'y a plus alors que trois années de différence entre hétérosexualité et homosexualité ;
- **1974-1979** : les **Groupes de libération homosexuelle (GLH)** succèdent au FHAR avant de laisser la place au CUARH (voir ci-dessous) ; lire Mathias Quéré, [« Qui sème le vent récolte la tapette », une histoire des Groupes de libération homosexuels en France de 1974 à 1979](#), mémoire en histoire contemporaine, Université Toulouse-Jean-Jaurès, 2016, [publié en 2018](#) par les éditions Tahin Party ; lire des [extraits du chapitre 4, « Naissance d'un mouvement homosexuel »](#) (PDF), in *Moment politique de l'homosexualité. Mouvements, identités et communautés en France*, de Massimo Prearo, Presses universitaires de Lyon, 2014 ;
- **25 juin 1977** : à l'appel des GLH et du MLF, **premier cortège spécifique en France d'environ 400 personnes homosexuelles** (en majorité des femmes), de la place de la République à la place des Fêtes (19^e), avec comme slogan principal : « *Phallocratie, moralité, virilité, y en a marre !* » ;



- **16-31 janvier 1978 : quinzaine de films homosexuels** à la Pagode dans le 7^e arrondissement de Paris (après un 1^{er} festival d'une semaine en avril 1977, organisé par le GLH-PQ au cinéma Olympic de Frédéric Mitterrand), organisée par Lionel Soukaz et animée par le GLH-PQ ; le 26 janvier, en plein festival, Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement mais aussi candidat dans le 7^e arrondissement aux législatives de 1978, interdit 17 films programmés, dont *Un chant d'amour* de Jean Genet, *Saint Genet, poète et martyr* de Guy Gilles, déjà diffusé à la télévision en 1975, *Pink Narcissus*, déjà projeté en salle à Paris, et d'autres films déjà montrés dans les festivals de La Rochelle, d'Hyères et de Belfort ; la police judiciaire va dans la cabine de projection de la Pagode pour vérifier qu'il n'y a pas de copies des films interdits et reste sur place, mais n'intervient pas lorsque, le soir, pendant la projection du *Droit du plus fort* de Fassbinder, un commando d'extrême droite envahit le cinéma, vole la caisse et agresse le public avec barres de fer et gaz lacrymogènes ; lire un [récit détaillé](#) de ce **festival censuré politiquement** et des conséquences qui s'ensuivirent ;
- **élections législatives de mars 1978** : pour la première fois se présentent des **candidats homosexuels militants** ; à Paris, Jean Le Bitoux (auparavant cofondateur d'un groupe du FHAR à Nice, puis leader du GLH-PQ à Paris, avant de créer en 1979 *Le Gai Pied*) se présente dans le 6^e arrondissement avec François Graille comme suppléant et obtient 30 voix ; dans le 18^e, Alain Secouet, avec Guy Hocquenghem comme suppléant, obtient 45 voix ;



Affiche de Copi pour les candidats de « Différence sexuelle » à Paris (législatives de 1978)

- 1979 est une année charnière qui, outre la participation de tel GLH aux défilés du 1^{er} mai (ex. le GLH de Lyon ci-dessous) et le 2^e défilé parisien spécifique des GLH le 25 juin (800 personnes de Jussieu à Saint-Germain-des-Prés, derrière le slogan de tête : « *Pédés, lesbiennes, prenons la rue et vivons nos amours* »), pour le 10^e anniversaire des émeutes de Stonewall à New York, voit le lancement du mensuel *Le Gai Pied* (le 1^{er} avril), de la revue culturelle trimestrielle *Masques* (1^{er} mai) bientôt liée à la maison d'édition Persona, de l'Université d'été homosexuelle (UEH) de Marseille (en juillet, avec l'appui du maire socialiste de Marseille, Gaston Defferre ; voir « [Les UEH de Marseille de 1979 à 1987](#) »), puis, dans la foulée, du Comité d'urgence anti-répression homosexuelle (CUARH), qui lutte contre l'homophobie et les discriminations, pour l'égalité des droits entre hétérosexuels et homosexuels, en fédérant les GLH (qui vont s'effacer progressivement) ; le CUARH publiera à partir de novembre 1980 le mensuel militant *Homophonies* ;



GLH de Lyon, dans le cortège du 1^{er} mai 1979



- mai 1980 : la député RPR de Paris (droite) Nicole de Hautecloque dépose une proposition de loi relative à « *la protection de certains lieux publics contre les présumés auteurs d'attentats aux mœurs ou d'incitation à la débauche* », et visant à interdire l'accès des parcs aux visiteurs autres que les enfants, les mères de famille et les personnes âgées, sous peine de 2 mois à 2 ans de prison ;
- 21 juin 1980 : le CUARH prend le relais des GLH pour l'organisation du défilé parisien annuel de fin juin (de Maubert à l'Assemblée nationale, contre « *les discriminations anti-homosexuelles* », avec un millier de personnes) ; il le fera jusqu'en 1985 (sauf en 1983) ;
- 23 octobre 1980 : manifestation organisée par le CUARH contre le « *racisme anti-homosexuel* » et les « *lois discriminatoires* », suite au refus de la majorité de droite du Parlement de mettre fin au décalage de majorité sexuelle entre hétérosexualité et homosexualité.

APPEL A L'INITIATIVE DU C.U.A.R.H.
NON AU RACISME ANTI-HOMOSEXUEL
NON AUX LOIS DISCRIMINATOIRES

Jeudi 16 Octobre 1980, LE SÉNAT A REFUSÉ l'abrogation de la loi la plus répressive contre les homosexuels et les lesbiennes : l'article 331, alinéa 3, du Code Pénal qui interdit les rapports homosexuels avant 18 ans alors que les rapports hétérosexuels sont possibles à partir de 15 ans.

C'est UNE VÉRITABLE VOLTE FACE DU SÉNAT qui cède ainsi à la volonté de tous ceux qui développent aujourd'hui le racisme anti-homosexuel. Au moment où le pays entier s'est élevé contre la recrudescence des racismes, le Sénat vient donner raison aux groupes fascistes qui, comme le RENOUVEAU FRANÇAIS, vont aujourd'hui signer une pétition demandant « le maintien et l'application avec fermeté de l'article 331 du Code Pénal et l'expulsion de tous les homosexuels étrangers ». Faut-il rappeler que c'est le régime de Vichy qui a instauré cet article du Code Pénal ?

Le 28 juin 1978, le Sénat, approuvé par le gouvernement, avait pourtant voté l'abrogation de cette loi et avait confirmé son vote le 22 Mai 1980. Mais l'Assemblée Nationale, à l'instigation de Jean Foyer, a refusé par deux fois de suivre le Sénat et le gouvernement a alors laissé faire une majorité homophobe.

Le 16 Octobre, le vote unanime de la majorité a permis l'enterrement (l'Assemblée Nationale et le Sénat étant dorénavant d'accord) des droits démocratiques des homosexuels et des lesbiennes que la révolution de 1789 avait consacrés et que des régimes comme celui de Vichy se sont évertués à détruire.

Nous appelons tous les défenseurs des libertés à se mobiliser dès maintenant contre cette nouvelle attaque envers les droits de l'individu en participant le Jeudi 23 octobre à 18h30 à la grande manifestation organisée par le C.U.A.R.H. qui réunira tous ceux et toutes celles qui refusent la répression et le racisme anti-homosexuel.

PREMIERS SIGNATAIRES :

Dominique ARIBI, ancien chef de réseau de la Résistance
 Louis ARAGON
 Jean-Pierre AUBIN, philosophe
 Mr Alphonse BADINTER, avocat
 Michel BARAK, Maître Avocat
 Simone de BEAUVIOR
 Politique BEGAIN, Secrétaire Général SGDN-CFDT
 Lucien BOUDARD, journaliste
 Marguerite BOUCHARDEAU, P.S.U.
 Claude BOUILLON, avocat
 Mme Yvette BOUROUGES, avocate
 René BOUROUGES, avocat
 Christine BOUCHE-MIGNANI, professeur
 Jean-Denis BOUDIN, avocat
 André BOUILLON, avocat
 Bruno CADILHAC, psychanalyste
 Jean-Roger CAUBISSEAU
 Politique CHERSAU
 Pierre DAIX
 Gilles DELUZE
 DALIDA
 Serge DAPCAUT, P.S.U.
 Corinne DETEREZ, avocate
 Pasteur Jean DOUCE, psychologue
 Marguerite DURAS
 Françoise d'EAUBERNIE, avocate
 Mr EBELI, avocat
 Jean ELLIOT, avocat
 Sébastien EMAMI, le Peuple
 Raymond FOIRNI, député, P.S.
 Joseph FRANCISCHI, député, P.S.
 Jacques FREMONTEY
 Josy FORTIN, député en chef de « Gay-Pied »
 François GASPARO, porte-parole européenne, P.S.
 COSTA-GAVRAS
 Daniel GUERIN
 Mme Gisèle HALMI
 Alain KERVINE, L.C.R.
 Brice LAUCLÈDE
 Véronique LEDUC, P.S.
 Mme Françoise LEFÉVRE, avocate
 Mme Hélène LEGLISCHE, avocate
 Colette MAGNY

4

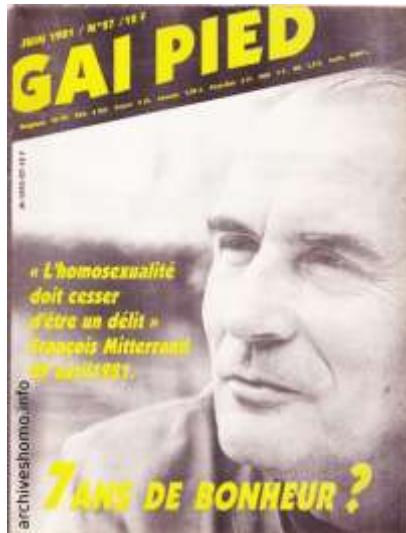
www.archiveshomo.info

- la loi du 23 décembre 1980, concernant « la répression du viol et de certains attentats aux mœurs », abroge l'ordonnance discriminatoire du 25 novembre 1960 ;
- 4 avril 1981 : en pleine campagne de l'élection présidentielle (1^{er} tour le 26 avril), « marche nationale pour les droits et libertés des homosexuels et lesbiennes » organisée à Paris par le CUARH, de Maubert-Mutualité à Beaubourg – c'est la première grande Gay Pride parisienne avec plus de 10 000 personnes ; des partis de gauche s'y font représenter, dont le PS ;



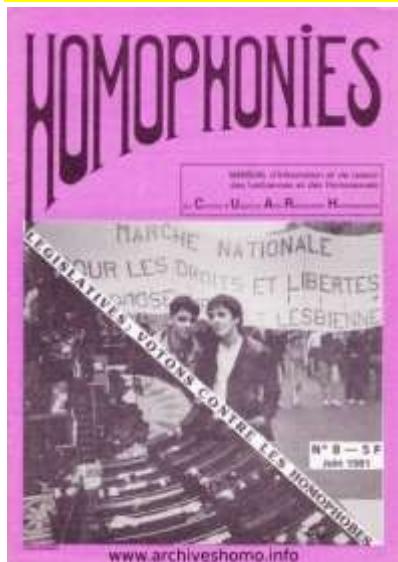
- 28 avril 1981 : entre les deux tours de la présidentielle, François Mitterrand, le candidat socialiste arrivé second au 1^{er} tour derrière Valéry Giscard d'Estaing (en France, seuls les deux candidats en tête au premier tour sont qualifiés pour le second), participe à une réunion du mouvement Choisir la cause des femmes et répond

pendant plusieurs heures aux questions. Notamment à celle-ci : « *L'homosexualité doit-elle cesser d'être un délit ?* », il répond : « *Personnellement, je n'accepte pas que les attentats [à la pudeur] homosexuels soient réprimés plus sévèrement que les autres, ça me paraît anormal. Il y a là une négation de l'égalité des citoyens devant la loi ; nous n'avons pas à nous mêler de juger les mœurs des autres* ». Position que la une du numéro de juin de *Gai Pied* résumera ainsi : « *"L'homosexualité doit cesser d'être un délit" François Mitterrand 29 avril 1981 – 7 ANS DE BONHEUR ?* ».



4. Présidence de François Mitterrand (1981-1995), gauche (mais deux cohabitations avec deux majorités de députés de droite de 1986 à 1988 et de 1993 à 1995, représentées respectivement par les gouvernements de Jacques Chirac et Édouard Balladur)

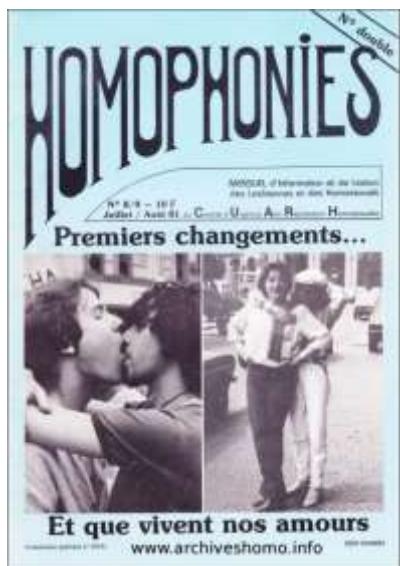
- élu le 10 mai 1981, Mitterrand entre en fonctions le 21 mai et, dès le lendemain, dissout l'Assemblée nationale, provoquant des élections législatives qui ont lieu les 14 et 21 juin et lui donnent une majorité de gauche absolue ; deux Premiers ministres socialistes durant cette première période : Pierre Mauroy (mai 1981-juillet 1984), puis Laurent Fabius (juillet 1984-mars 1986) ;



Numéro de juin 1981 d'Homophonies (CUARH), paru entre la présidentielle et les législatives

- mi-juin, avant les législatives, premières mesures antidiscriminatoires du gouvernement de Pierre Mauroy (1981-1984) :
 - o 11 juin : Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, adresse à la hiérarchie policière une circulaire interdisant « *le fichage des homosexuels, les discriminations et à plus forte raison les suspicions anti-homosexuelles* » ; il ordonne aux commissariats de police de détruire les fichiers d'homosexuels établis

- à partir des contrôles sur les lieux de drague ; la préfecture de police de Paris dissout le Groupe de contrôle des homosexuels ;
- **12 juin** : Edmond Hervé, ministre de la santé, **retire pour la France l'homosexualité de la classification des maladies mentales** de l'OMS ;



- aux législatives de **juin 1977**, Patrick Cardon, qui avait participé à une liste homosexuelle aux municipales d'Aix-en-Provence (liste constituée mais qui n'avait pas été déposée) en 1977, se présente dans la 9^e circonscription des Bouches-du-Rhône avec l'étiquette du PSU comme « *candidat homosexuel et lesbien* » ;
- après les législatives, d'autres mesures antidiscriminatoires sont prises :
 - **4 août** : la **loi d'amnistie**, traditionnelle après une élection présidentielle, **inclus les délits liés à l'homosexualité** ;
 - **21 décembre** : Clément Bouhin, le directeur central de la sécurité publique au ministère de l'intérieur, rappelle dans une note de service aux polices urbaines que « *les contrôles exercés dans le cadre de la loi pénale ne doivent présenter aucun caractère discriminatoire à l'encontre des homosexuels/les, notamment dans les lieux de rencontre privilégiés* » ;
- **septembre 1981** : la Mairie de Paris, alors de droite et avec à sa tête Jacques Chirac (de mars 1977 à mai 1995), crée une **Brigade des parcs et jardins** (80 agents), chargée de surveiller les lieux fréquentés par les prostitués et les homosexuels, dont le bois de Boulogne, avec des excès dans la répression : dragueurs fortement malmenés les nuits du **27 août 1983** (square Barrié, 4^e), du **22 août 1985** (square Sully) – au **printemps 1986**, cette brigade parvient à faire fermer le jardin des Tuilleries la nuit (avec grilles et maîtres-chiens) ;
- 1982-1983, trois lois se succèdent contre les discriminations antihomosexuelles :
 - **22 juin 1982** : loi « Quillot » (nom du ministre du logement) qui **supprime l'obligation pour un locataire d'occuper son logement « en bon père de famille »**, obligation qui permettait aux propriétaires d'annuler un bail de location en cas de célibat ou d'orientation homosexuelle ;
 - **4 août 1982** : loi « Forni » proposée par les députés Gisèle Halimi et Raymond Forni et qui **abroge la discrimination en matière de majorité sexuelle**, depuis le régime de Vichy, entre actes hétérosexuels et homosexuels (plus de 10 000 condamnations d'homosexuels, avant tout masculins, de 1945 à 1982, avec un pic dans les années 1960, puis un déclin après mai 1968 ; jusqu'en 1978, 93 % des procès se concluent par des condamnations à des peines de prison) ; le **21 décembre 1981**, à l'Assemblée nationale, Robert Badinter, ministre de la justice, soutient au nom du gouvernement cette proposition de loi présentée par Gisèle Halimi (voir [texte de l'intervention de cette dernière](#)) en déclarant : « *L'Assemblée sait quel type de société, toujours marquée par l'arbitraire, l'intolérance, le fanatisme ou le racisme a constamment pratiqué la chasse à l'homosexualité. Cette discrimination et cette répression sont incompatibles avec les principes d'un grand pays de liberté comme le nôtre.* » (lire [texte complet](#))

[de son intervention](#), p. 5370-5372) – la loi change de cap et passe de la répression de l'homosexualité à celle de l'homophobie ;



- **13 juillet 1983 : la loi Le Pors abroge l'article 40 du Code de la fonction publique stipulant qu'un fonctionnaire « doit être de bonne moralité » et « de bonnes mœurs » ;**
- mais **1981**, année de progrès politiques décisifs pour les LGBT en France, voit aussi par hasard **la découverte d'une nouvelle épidémie, puis pandémie mondiale**, qui chemine déjà silencieusement depuis le début du XX^e siècle et va notamment décimer les homosexuels :
 - **5 juin 1981** : premier article médical américain concernant les affections communes « *d'octobre 1980 à mai 1981 de cinq jeunes hommes, tous homosexuels* » de Los Angeles (pneumocystose, candidose) ;
 - **3 juillet 1981** : premier article grand public dans le *New York Times* ;
 - **4 juillet 1981** : nouvel article médical américain sur un « *Cancer rare chez 41 homosexuels* » (sarcome de Kaposi) ;
 - **septembre 1981**, premier écho dans la presse française sur cette nouvelle maladie, pas encore nommée, dans *Le Gai Pied* :

Amour à risques

La communauté gay américaine est en émoi. Depuis quelques semaines, une quarantaine de cas de la forte maladie de Kaposi ont été recensés aux USA. Tous les malades sont pédés. Les médecins sont perplexes: pourquoi cette affection, dont la nature cancéreuse ou infectieuse est discutée, frappe-t-elle soudain un groupe qui n'a aucun caractère génétique commun?

La maladie de Kaposi est une syndrome observé le plus souvent en Inde, en Ouganda et chez les juifs d'Europe Centrale. Cette affection, assez rare, se manifeste par l'apparition de taches cutanées violacées, se transformant en plaques symptomatiques et estivales et édemaquantes. Non traitée, elle évolue en quelques années.

Les chercheurs américains sont quelque peu perplexes. Pourquoi cette maladie se présente soudain si fréquemment, et pourquoi frappe-t-elle exclusivement des membres de la communauté homosexuelle? Et d'échafauder plusieurs hypothèses, dont l'une, la plus vraisemblable, concerne que les victimes, pour la plupart, ont mal fait au cours des mois précédents d'affections virales particulièrement répandues dans la communauté gay (hépatite B, herpes, etc...), ou sont porteurs du "Cytomégalovirus" (oui, celui du papier de chaux). Un système de défense affaibli, des virus que l'on ne sait pas très bien maîtriser, des associations toxiques entre bactéries pas sympos, cela suffit.

Mais c'est là que montre le bout de son nez un moralisme lourd qui fait honte les gars américains; ces mêmes chercheurs鼠ent, pudibonds: « Pas étonnant. Les homosexuels sont des bêtes libertines qui passent leur temps à changer de partenaire, se refiant les uns les autres tous les virus de la création. De plus, ils mangent des poppes à longueur de soirée en boire. Allez donc savoir si ça ne leur pas un rôle quelconque! »

Imaginez le filé dans Christopher Street! On commence, au Minota, à considérer les petites bouteilles d'un œil légèrement suspicieux...

Antoine Perruchot

- **fin 1981** : premier cas signalé en France ;

- ce n'est qu'au début de 1983 que :
 - en février, une équipe de l'Institut Pasteur découvre et visualise au microscope électronique le virus de l'**immunodéficience humaine (VIH)**, nom qui ne s'impose qu'en 1986) ;
 - en mars, un nom s'impose en anglais pour désigner la « maladie » : **AIDS (Acquired ImmunoDeficiency Syndrome)**, traduit en français par **S.I.D.A.** (Syndrome d'immunodéficience acquise), puis **SIDA, Sida** et enfin **sida** ;
 - et ce n'est qu'en 1996 qu'arriveront les trithérapies ;
 - lire [Homosexualités au temps du sida : tensions sociales et identitaires](#), dir. Christophe Broqua, Yves Souteyrand, France Lert, ANRS/Crips, 2003 (ouvrage numérisé) – notamment les articles « Les premières années de l'épidémie de sida et la conversion politique du mouvement homosexuel » de Nicolas Dodier, p. 1 sq., « La communication publique sur le sida en direction des homosexuels et bisexuels masculins en France (1989-2002) » de Christophe Broqua, p. 245 sq., « Saisir l'insaisissable : les stratégies de prévention du sida auprès des homosexuels et bisexuels masculins en France (1984-2002) » de Pierre-Olivier de Busscher, .p. 257 sq. ;
- 19 juin 1982 : cortège de quelques milliers de personnes de Montparnasse à Beaubourg ;
- 1983-1986 : premier centre LGBT à Paris, **L'Escargot**, dirigé par un collectif d'associations (Gais PTT, D'Assistance gaie, Gais retraités, Locomotive, Gais randonneurs, Médecins gais, RHIF, juristes gais, GAGE...), situé au 40 rue Amelot (11^e), dont le président était Jean Rossignol et qui publiait le journal *L'Escargot* ;



- 18 juin 1983 : cortège de quelques milliers de personnes dans un contexte de division des associations et de première participation des établissements commerciaux homosexuels ;
- 11 juillet 1983 : création de **l'association Homosexualités et socialisme (HES)**, dans la mouvance du Parti socialiste (voir ci-dessous) ;
- 23 juin 1984 : toujours une année creuse pour le cortège parisien annuel ;
- 4 décembre 1984 : création par Daniel Defert (compagnon de Michel Foucault décédé le 25 juin du sida) de **l'association AIDES, première association française de lutte contre le sida** ;
- 22 juin 1985 : cortège parisien annuel toujours peu couru ;
- 25 juillet 1985 : loi modifiant le Code pénal portant diverses dispositions d'ordre social, dont sept mesures contre les **discriminations fondées sur les mœurs, désormais mises sur un pied d'égalité avec les discriminations fondées sur le racisme et sur le sex(ism)e** (ainsi pour pénaliser le refus d'une prestation ou d'un service par une autorité publique ou une personne privée) ;
- 17 janvier 1986 : loi modifiant le Code du travail pour interdire au règlement intérieur d'une entreprise de léser des salariés en raison de leurs mœurs ;

- mars 1986-mai 1988 : première cohabitation gauche (Mitterrand à l'Elysée)/droite (Chirac, Premier ministre) suite à la victoire de la droite aux législatives du printemps 1986 et de l'entrée de l'extrême droite à l'Assemblée nationale ; c'est un tournant vers des régressions pour les LGBT, non pas en termes juridiques, mais du point de vue de l'affaiblissement (à la fois politique et résultant des ravages du sida) des organisations militantes LGBT ;

- nuit du 12 au 13 mai 1986 : le nouveau ministre de l'intérieur, Charles Pasqua (nommé le 20 mars), envoie des policiers simultanément au bois de Boulogne et aux jardins du Trocadéro pour des opérations contre les prostitué.e.s ;
- 21 juin 1986 à 1990 : le défilé parisien de fin juin devient nettement une manifestation festive et commerciale ; un millier de participants au défilé de 1986 ;
- mars 1987 : tentative avortée de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur de Chirac, d'interdire *Gai Pied Hebdo* à l'affichage, à la vente en kiosques et à la publicité, ce qui aurait signifié la mort à court terme du journal devenu hebdomadaire (mise en place d'un comité prestigieux avec Gilles Deleuze, Marguerite Duras, des personnalités politiques dont deux autres ministres de Chirac ; intervention de Mitterrand lui-même ; reportage au JT de 20 heures de TF1... ; la procédure est gelée puis annulée au bout d'une semaine) ; *Gai Pied Hebdo* cessera de paraître pour des raisons financières en octobre 1992 ;
- 20 juin 1987 : de Bastille à Concorde, environ 5 000 personnes défilent, cinq fois plus que l'année précédente ; un des slogans détourne la première campagne de prévention du sida (« *Le Sida ne passera pas par moi* ») : « *il court, il court, Le Pen, il ne passera pas par moi !* »
- le CUARH disparaît en 1987, *Homophonies* et *Masques* ayant cessé de paraître dès 1986 ;

- mai 1988-1993 : gouvernement et majorité de députés à nouveau de gauche (Premiers ministres : Michel Rocard de mai 1988 à mai 1991, Édith Cresson de mai 1991 à avril 1992, Pierre Bérégovoy d'avril 1992 à mars 1993) ;

- 18 juin 1988 : faible participation à la marche annuelle parisienne, organisée surtout par l'homme d'affaires David Girard à la tête de nombreux établissements gays ;
- 9 juin 1989 : création d'**Act Up-Paris, association activiste de lutte contre le sida**, visant à secouer les consciences sur les problèmes de société que pose le sida, à pousser les pouvoirs publics à sortir de l'inertie et à agir, à forcer les industriels pharmaceutiques à développer la mise au point de médicaments et à faciliter l'accès aux médicaments ;
- 24 juin 1989 : le mot d'ordre de la marche annuelle, en cette année du bicentenaire de la Révolution française, est « *Liberté, égalité, homosexualité* » ; pour la première fois Act Up participe au défilé et organise un *die in* ;
- 23 juin 1990 : toujours pas de forte participation au cortège parisien annuel, de République à Bastille ;
- loi du 12 juillet 1990 modifiant le code du travail : salariés protégés d'une sanction, d'un licenciement, d'un refus de recrutement en raison de leurs mœurs ;
- 22 juin 1991 : le défilé parisien annuel est organisé par un collectif Gay Pride, dont le nom va désigner aussi le défilé lui-même ; c'est la **première tentative de rassembler les associations LGBT afin d'organiser la marche** en coordonnant les efforts et le message ; 6 000 personnes marchent de Bastille à Richelieu-Drouot, avec comme mot d'ordre : « *Sida : pédés, lesbiennes, réveillez-vous !* » ; pour la première fois, également, **une association qui n'est pas spécifiquement LGBT appelle à participer à la marche** : la Ligue des droits de l'homme ;
- printemps 1992 : émergence d'un **Collectif pour le CUC (contrat d'union civile)** afin de protéger les couples non mariés ;
- 20 juin 1992 : plusieurs milliers de personnes marchent de Bastille à Opéra, le mot d'ordre faisant référence au sens même d'une Gay Pride : « *Pour vivre heureux, ne vivons plus cachés* » ;
- 25 novembre 1992 : des députés socialistes déposent une **proposition de loi visant à créer le contrat d'union civile (CUC)**, un statut pour tous les couples qui ne veulent (hétéros) ou ne peuvent (homos) se marier – afin de mettre fin à la non-existence du concubinage dans le Code civil et aux conséquences

dramatiques du sida (personnes sans couverture sociale, décès d'un compagnon homosexuel face à des familles parfois hostiles) ; la seule mesure qui est votée fin 1992 et entre en application l'**été 1993** (grâce à un décret d'application que le Premier ministre socialiste Pierre Bérégovoy tint à signer avant de laisser l'hôtel Matignon le **29 mars 1993** à son successeur de droite, Édouard Balladur, et de se suicider le **1^{er} mai**) est la **possibilité pour un assuré social de faire bénéficier de sa couverture sociale une personne vivant sous le même toit** et à sa charge depuis au moins 12 mois, moyennant une déclaration sur l'honneur ;



- **mars 1993-mai 1995** : 2^e cohabitation gauche (Mitterrand à l'Elysée)/droite (Balladur, Premier ministre)

- **19 juin 1993** : comme en 1981, 10 000 personnes défilent, de République à Beaubourg ; le mot d'ordre marque les ravages du sida : « *C'est peut-être ma dernière Gay Pride* » ; quelques pancartes sur le Contrat d'union civile (ancêtre du Pacs) apparaissent ;
- **11 avril 1994** : création de l'**association SOS homophobie**, qui ouvre une ligne d'écoute téléphonique anonyme le **25 octobre 1994** et publiera à partir de **1997** un **rapport annuel sur les LGBTphobies** en France ;
- **18 juin 1994** : l'organisation et la communication de la marche annuelle parisienne se perfectionnent, 30 000 manifestants défilent de République à Beaubourg ;

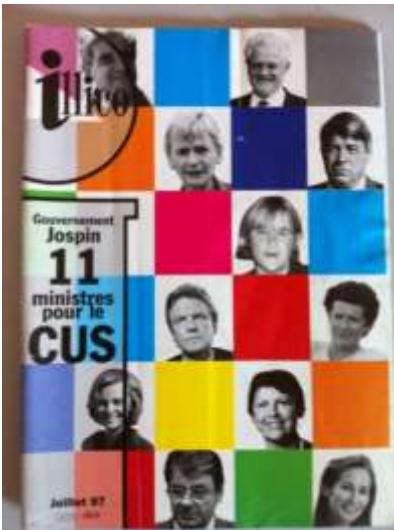
5. Présidence de Jacques Chirac (1995-2007), droite (mais cohabitation avec une majorité de députés de gauche de 1997 à 2002, représentée par le gouvernement de Lionel Jospin)

- **mai 1995-juin 1997** : gouvernement d'Alain Juppé (droite) ;
- **24 juin 1995** : 60 000 personnes défilent de Montparnasse à Bastille, « *Ensemble contre toutes les exclusions* » ;
- **15 septembre 1995** : *Libération* annonce que le maire (Mouvement des citoyens, MDC) de Saint-Nazaire est le **premier maire de France à accorder des certificats de vie commune à tous les couples**, dont les couples homosexuels ;
- **fin septembre 1995** : le Collectif pour le CUC et AIDES élaborent un projet commun, le **contrat d'union sociale (CUS)**, repris par les partis de gauche (PS, PCF, Les Verts, PRG) ;
- **2 mai 1996** : le Collectif pour le CUC rend public dans *Libération* la **liste des 243 maires acceptant de délivrer des certificats de vie commune** quel que soit le sexe des personnes concernées ;
- **12 mai 1996** : un communiqué du Collectif annonce que, interpellée, la **SNCF accepte de délivrer des cartes couples à deux personnes vivant sous le même toit**, quel que soit leur sexe :
- **22 juin 1996** : la Lesbian and Gay Pride réunit **pour la première fois plus de 100 000 personnes**, d'Odéon à Nation, première démonstration de soutien massif à la revendication du contrat d'union sociale qui constitue le mot d'ordre de la marche, « *Nous nous aimons, nous voulons le CUS* » ;
- **juin 1997-mai 2002** : 3^e cohabitation droite (Chirac à l'Elysée)/gauche (Jospin, Premier ministre)
 - **28 juin 1997** : l'Europride a lieu à Paris, de République à Bastille, avec pour thème la revendication du CUS, juste après la victoire de la gauche aux législatives anticipées, et rassemble 300 000 participants ;

le matin de la marche, Élisabeth Guigou, la nouvelle – et première femme – ministre de la justice, annonce dans une interview à *Libération* son soutien au projet de Contrat d’union sociale ;



- des ministres marquants du gouvernement Jospin se prononcent dans ce contexte pour le CUS :



- **6 décembre 1997** : premier défilé de l'**Existrans**, « la marche des trans, des intersexes [depuis 2007] et des personnes qui les soutiennent », réunissant une soixante de personnes du Trocadéro à la place de l’Alma ;

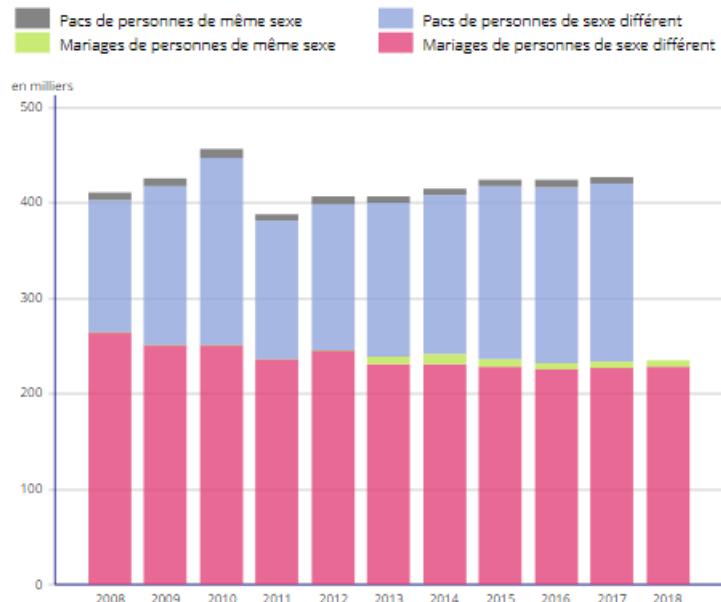


- **20 juin 1998** : défilé annuel parisien de Saint-Michel à la Nation, avec comme mot d’ordre « *Gais et lesbiennes ont des droits : les droits de l’homme* » ;
- **juin 1998** : les députés Jean-Pierre Michel (MDC) et Patrick Bloche (PS) sont chargés d’élaborer un projet d’union civile ouverte à tous les couples, à partir d’une synthèse des propositions de loi de CUC ou CUS déposés les années précédentes – avec un nouveau nom, **Pacte civil de solidarité (PACS, puis Pacs,**

voire pacs) ; commencent alors des mois de guérilla parlementaire entre gauche et droite, avec bien des péripéties (ex. voir en vidéo [la séance du 9 octobre 1998](#)) ;

- **22 novembre 1998** : dans une interview sur la chaîne M6, le sénateur socialiste de Paris **Bertrand Delanoë répond « oui » à la question « êtes-vous homosexuel ? »** ; c'est l'une des premières personnalités politiques (quelques mois après André Labarrère, le maire socialiste de Pau depuis 1971) à faire ainsi son *coming out* à la télévision ; il sera élu maire de Paris le **25 mars 2001** et sera au premier rang du défilé parisien LGBT de fin juin ;
- **22 juin 1999** : en pleine bataille du Pacs, plus de 200 000 personnes défilent, « contre l'homophobie et pour le Pacs », entre Odéon et République ;
- **13 octobre 1999** : l'Assemblée nationale adopte en dernière lecture la loi sur le Pacs, promulguée le **15 novembre 1999** ; le premier Pacs est enregistré à Lille entre deux hommes dès le **18 novembre 1999** ;

Mariages et pacs en 2018



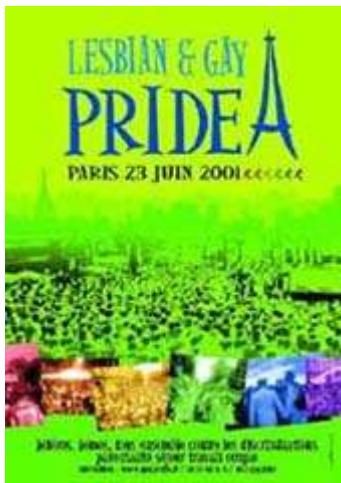
Note : données 2018 non disponibles pour les pacs et provisoires pour les mariages.
Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.

(INSEE, 15/01/2019)

Loin d'être communautariste, réservant des avantages particuliers aux seuls homosexuels (comme le proclamaient ses adversaires en 1998-1999 avant son adoption), le Pacs est ainsi devenu rapidement en France un choix universel, un progrès pour tous et constitue de plus en plus une alternative au mariage ; de fait, les couples ayant choisi ce statut sont à 95 % des couples hétérosexuels, une manière de confirmer que le mouvement LGBT travaille aussi pour l'intérêt général ;

- **24 juin 2000** : 300 000 participants à la Gay Pride parisienne derrière la banderole « *L'homophobie est un fléau social* » ;
- **octobre 2000** : Jean-Luc Romero, alors de droite (il est membre du comité politique du RPR, le parti de Jacques Chirac, puis se ralliera au Modem de François Bayrou en 2008 et au PS en 2009), est **le premier homme politique outé par un magazine gay (e-m@l/e)**, dans le contexte des débuts de la bataille parisienne pour les municipales ;
- le **26 avril 2001**, dans un discours officiel, **Lionel Jospin, Premier ministre, cite les homosexuels parmi les victimes des déportations nazies** : « *En ce 26 avril – trois jours avant la journée de la Déportation –, je tiens à honorer le souvenir de toutes les victimes des persécutions nazies et à rendre hommage aux combattants de notre pays qui ont eu le courage de résister à l'occupant et de dire "non" à l'inacceptable. [...] Nul ne doit rester à l'écart de cette entreprise de mémoire. Il est important que notre pays reconnaissse pleinement les persécutions perpétrées durant l'Occupation contre certaines minorités – les réfugiés espagnols, les tziganes ou les homosexuels.* » – c'est la **première reconnaissance officielle par l'État de l'existence de déportés homosexuels** ;

- **23 juin 2001** : de la porte Dorée à République, Bertrand Delanoë qui a été élu maire de Paris trois mois plus tôt marche en tête du cortège de la « Lesbian & Gay Pride » parisienne (dernière année où elle porte ce nom) ;



- loi du **16 novembre 2001** : l'**orientation sexuelle est ajoutée au Code pénal et au Code du travail aux motifs définissant les discriminations** (après les mœurs en 1985) ;
- loi du **17 janvier 2002** de modernisation sociale : un article combat les discriminations pratiquées par les bailleurs de logements, notamment sur la base de l'orientation sexuelle ;
- **mai 2002-mai 2005 : gouvernement de Jean-Pierre Raffarin (droite)**
 - **mai 2002** : Jean-Luc Romero est **le premier homme politique à révéler sa séropositivité**, dans un livre intitulé *Virus de vie* ;
 - **mai 2002** : **l'Inter-LGBT (Interassociative lesbienne, gay, bi et trans)**, succède à la Lesbian & Gay Pride Ile-de-France créée en 1999 ; structurée en un pôle politique et un pôle interassociatif, « l'Inter » organise chaque année à Paris : le **Printemps des assocés** (salon des organisations LGBT, depuis 2000), le **défilé LGBT francilien** du dernier samedi de juin, et depuis 2016 la **Quinzaine des fiertés** autour du défilé de fin juin ; les autres marches annuelles dans les grandes villes françaises sont organisées par des associations indépendantes de l'Inter-LGBT ;



- **29 juin 2002** : changement de nom du défilé parisien de fin juin, désormais appelé la « **Marche des fiertés lesbiennes, gays, bi et trans** », qui contribue à installer le sigle LGBT en France (noms de la décennie précédente, quand le défilé était organisé par des structures commerciales : la Gay Pride au début des années 1990 ; la Marche de la Lesbian & Gay Pride, notamment en 2001) ; des centaines de milliers de personnes défilent de Montparnasse à Bastille avec comme mot d'ordre : « *Égalité, pourquoi pas nous ?* » ;

ÉGALITÉ! LA MARCHE DES FIERTÉS

LESBIENNES, GAIES, BI, TRANS

29 JUIN 2002
PARIS 14 HEURES
DE MONTPARNASSE A BASTILLE



www.marchedesfiertes.com

- loi du **18 mars 2003** pour la sécurité intérieure : modification du Code pénal faisant des discriminations fondées sur l'orientation sexuelle une circonstance aggravante d'un crime ou d'un délit ;
 - **28 juin 2003** : des centaines de milliers de participants défilent de la place d'Italie à République derrière la banderole « *Lesbophobie, homophobie, transphobie, agissons !* » ;
 - **5 juin 2004** : « **mariage** »**médiatique entre deux hommes célébré par le maire de Bègles** (Gironde), Noël Mamère, mais qui sera annulé par la justice et vaudra à N. Mamère une sanction administrative ;
 - **26 juin 2004** : de Denfert à Bastille, la Marche parisienne des fiertés a pour mot d'ordre « *Contre les violences homophobes, lesbophobes et transphobes : priorité à l'éducation* » ;
 - **31 décembre 2004** : loi créant la **Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité** (**la Halde**), une autorité administrative indépendante qui existera jusqu'au 1^{er} mai 2011 ; **l'homophobie fait partie des discriminations citées** dans la loi, qui pénalise les propos publics incitant à la haine, diffamatoire ou injurieux à raison de l'orientation sexuelle ;
 - **25 mars 2005** : un décret pénalise aussi la diffamation, l'injure et la provocation à la haine non publiques, tenues dans un cadre privé à raison de l'orientation sexuelle ;
 - le **24 avril 2005** (journée de la Déportation), **Jacques Chirac, président de la République**, déclare dans un discours au Trocadéro : « *Nous sommes là pour nous souvenir que la folie nazie voulait éliminer les Tziganes. Nous sommes là pour nous souvenir que la folie nazie voulait éliminer les plus faibles, les plus fragiles, les personnes frappées par le handicap dont l'existence même faisait affront à leur conception de l'honneur et de la société. En Allemagne, mais aussi sur notre territoire, celles et ceux que leur vie personnelle distinguait, je pense aux homosexuels, étaient poursuivis, arrêtés et déportés.* » ;
- **mai 2005-mai 2007** : gouvernement de Dominique de Villepin (droite)
- **25 juin 2005** : la Marche des fiertés a pour parcours Montparnasse-Bastille et pour slogan de tête « *Couple et parentalité, l'égalité maintenant* » ;
 - **24 juin 2006** : Bertrand Delanoë et François Hollande dans le carré de tête de la Marche parisienne des fiertés, qui suit le même parcours qu'en 2006, avec pour banderole de tête « *Pour légalité en 2007* » ;



- décret du 23 décembre 2006 relatif à la déclaration, la modification, la dissolution et la publicité du pacte civil de solidarité : **amélioration du Pacs par le gouvernement Raffarin**, alors que la droite était vent debout contre le projet de loi du Pacs en 1999 ;

6. Présidence de Nicolas Sarkozy (2007-2012), droite (un seul Premier ministre : François Fillon, de mai 2007 à mai 2012)

- 30 juin 2007 : la Marche des fiertés a pour slogan de tête « *Égalité, ne transigeons pas* » ;
- 28 juin 2008 : la banderole de tête de la marche parisienne est « *Pour une école sans aucune discrimination* » ;
- loi du 27 mai 2009 pour le développement économique des outre-mer : extension du Pacs et de la définition du concubinage homosexuel à Wallis-et-Futuna et à la Nouvelle-Calédonie ;
- 27 juin 2009 : pour le 40^e anniversaire de Stonewall, le parcours parisien de la Marche des fiertés défile derrière le slogan « *1969-2009 fier-e-s de nos luttes. À quand l'égalité réelle ?* » ;
- 8 février 2010 : **retrait du transsexualisme de la classification des maladies mentales** ;
- 26 juin 2010 : la Marche des fiertés a pour banderole de tête « *Violences, discriminations. ASSEZ ! Liberté et égalité partout et toujours* » ;
- 28 mars 2011 : Pacs enregistré au tribunal d'instance ou devant notaire (seulement au tribunal d'instance auparavant) ;
- loi du 29 mars 2011 : **création du Défenseur des droits**, autorité constitutionnelle indépendante dont les compétences incluent notamment celles de la Halde (dissoute) ;
- 9 juin 2011 : **rejet** (293 voix contre 222) par l'Assemblée nationale (majorité à droite) **d'une proposition de loi de députés socialistes** (dont Patrick Bloche et François Hollande) **instaurant le mariage pour tous les couples** (le bureau national du PS avait inscrit l'ouverture du mariage à tous les couples dans son programme en 2004) ;

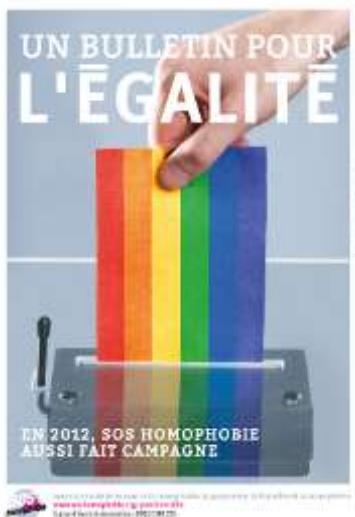


- 25 juin 2011 : Marche des fiertés de Paris, avec comme slogan « *Pour l'égalité, en 2011 je marche, en 2012, je vote* » ;
- 26 janvier 2012 : **François Hollande**, candidat socialiste à la présidentielle de 2012, **présente son programme, qui inclut l'ouverture du « droit au mariage et à l'adoption aux couples homosexuels »**—c'est l'engagement n° 31 (sur 60) ;





Problème : dans les campagnes présidentielles, les candidats doivent répondre à de nombreux questionnaires et interviews, dont les réponses sont ensuite mises sur le même plan que les engagements formels de leur programme. C'est ce qui est arrivé à François Hollande pour la PMA. Au cours de la campagne, il s'est déclaré favorable dans des entretiens aux magazines *Têtu* (avril 2012) et *Grazia* à l'élargissement de la PMA à toutes les femmes : « *Une femme doit pouvoir y recourir, soit parce qu'elle ne peut pas avoir d'enfant, soit parce qu'elle ne souhaite pas avoir une relation avec un homme.* » ; d'autant que le **31 mars 2012**, trois semaines avant le premier tour de l'élection présidentielle, lors d'un « *meeting pour l'égalité* » organisé aux Folies-Bergères par des associations LGBT, Najat Vallaud-Belkacem, alors porte-parole de François Hollande, annonce que le candidat promet d'« *ouvrir l'assistance médicale à la procréation, avec donneur anonyme, à tous les couples sans discrimination.* [...] *Quand est-ce qu'on engage ces réformes ? Dès qu'on est élu, si on l'est. Et François Hollande a pris l'engagement que l'ensemble de ces réformes arrive à terme d'ici le printemps 2013.* [...] Les socialistes veulent] faire aboutir l'ensemble de ces nouveaux droits [mariage, adoption et PMA] dans un même élan. » ; enfin François Hollande l'avait confirmé dans un questionnaire de l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL), puis dans un autre questionnaire pour SOS Homophobie (synthèse des réponses des candidats à la présidentielle 2012) : « *Je suis donc favorable à l'ouverture de l'assistance médicale à la procréation aux couples de femmes, dans les conditions actuelles d'âge et dans le respect de l'anonymat du don de gamètes.* » ; les associations LGBT, et HES au premier rang, étaient donc fondés à considérer la PMA comme devant faire partie de la loi sur l'ouverture du mariage et de l'adoption à tous les couples, ce qui n'a pas été le cas ;



7. Présidence de François Hollande (2012-2017), gauche (trois Premiers ministres : Jean-Marc Ayrault de mai 2012 à mars 2014, Manuel Valls de mars 2014 à décembre 2016, Bernard Cazeneuve de décembre 2016 à mai 2017)

- **30 juin 2012** : à la Marche parisienne des fiertés, des militants de HES et du PS rappellent l'engagement n° 31 pris par leur candidat élu président de la République ;



tandis que le carré de tête du cortège tient la banderole avec le slogan officiel de la Marche, décidé par l'Inter-LGBT avant le résultat de la présidentielle : « *2012 : l'égalité n'attend plus* » ;



- **6 août 2012** : une loi change le motif de discrimination à raison de l'orientation sexuelle en « *orientation ou identité sexuelle* » ;
- **15 août 2012** : l'archevêque catholique de Paris adresse à toutes les paroisses de France une « *prière du 15 août* » à lire lors de la messe, dont le texte est hostile à l'ouverture du mariage aux couples de même sexe ;
- **20 août 2012** : nomination de deux représentants d'une association LGBT comme membres titulaire et suppléant de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) ;
- **24 septembre 2012** : premier **discours de François Hollande devant l'Assemblée générale des Nations unies**, où il évoque notamment « *la dépénalisation universelle de l'homosexualité* » – la France, a-t-il déclaré, entend être « *exemplaire pour porter les libertés fondamentales : c'est son combat, c'est aussi son honneur. La France continuera de mener tous ces combats : pour l'abolition de la peine de mort, pour les droits des femmes à l'égalité et à la dignité, pour la dépénalisation universelle de l'homosexualité, qui ne peut pas être reconnue comme un crime mais au contraire comme une reconnaissance d'une orientation* », et il a, par ailleurs, renouvelé sa promesse d'un texte autorisant le mariage homosexuel pour

- 2013 ; c'est la première fois qu'un président de la République française évoque la question des droits des homosexuels à la tribune des Nations unies ;
- **31 octobre 2012** : la ministre des droits des femmes et porte-parole du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem, lance un « **Programme d'actions gouvernemental contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre** » ([dossier](#)) ;
 - **7 novembre 2012** : le gouvernement présente son **projet de loi « ouvrant le mariage aux couples de même sexe »** ([texte](#)), qui n'inclut pas l'ouverture à toutes les femmes de l'accès à la PMA (légale en France depuis 1994 mais réservée aux couples hétérosexuels dont l'un des membres est victime d'une infertilité médicalement constatée ou d'une maladie grave susceptible d'être transmise à l'enfant), renvoyée à une future loi famille prévue pour fin 2013... et qui ne se fera pas ;
 - **8 novembre-20 décembre 2012** : auditions de 120 personnalités par la commission des Lois de l'Assemblée nationale ;
 - **15-16 décembre 2012 et 26-27 janvier 2013** : **manifestations des partisans du projet de loi** (voir [ici](#)) ;



- **13 janvier 2013** : après des manifestations locales le **17 novembre et le 8 décembre, manifestation nationale de la « Manif pour tous », les opposants au projet de loi** (voir [ici](#) et [là](#)), avec des modèles de pancartes aux couleurs bleues et roses imposés aux manifestants – la première d'une longue série de manifestations où les paroles et actes homophobe se donnent libre cours (**24 mars, 21 avril, 26 mai 2013, 2 février et 5 octobre 2014**) ; la Manif pour tous se transformera en parti politique en **avril 2015** ;



- **29 janvier 2013-23 avril 2013** : **170 heures de débats parlementaires sur le projet de loi** ([dossier législatif complet](#)), où se distingue **la ministre de la justice, Christiane Taubira, la première à faire une vraie pédagogie du projet** (lire le texte de son [discours de présentation du projet de loi à l'Assemblée nationale](#) ; lire l'article [« Christiane Taubira ou comment devenir une icône en cinq leçons »](#) de Vincent Daniel,

francetvinfo, 6 février 2013, avec notamment des vidéos de ses prises de parole au Parlement) ; elle conclut ainsi après le vote définitif (331 voix pour, 225 voix contre) : « *Nous n'avons rien ôté à personne, au contraire nous avons reconnu, par ce texte, les droits de nos concitoyens dont la citoyenneté était sournoisement contestée, et aussi ouvert des droits à tous les autres couples.* » ([sa réaction complète](#)) ; lire *Discours vraiment pour tous*, HES, 2013 (textes et photos des discours devant le Parlement de Christiane Taubira, Dominique Bertinotti, Erwann Binet, Marie-Françoise Clergeau, Jean-Jacques Urvoas, Catherine Lemorton, ouvrage épuisé, [à télécharger](#) sur le site de HES) ; lire *M comme mariage pour tous. Abécédaire de l'émancipation*, de Denis Quinqueton, Fondation Jean-Jaurès, 2014 ([à télécharger](#)) ;

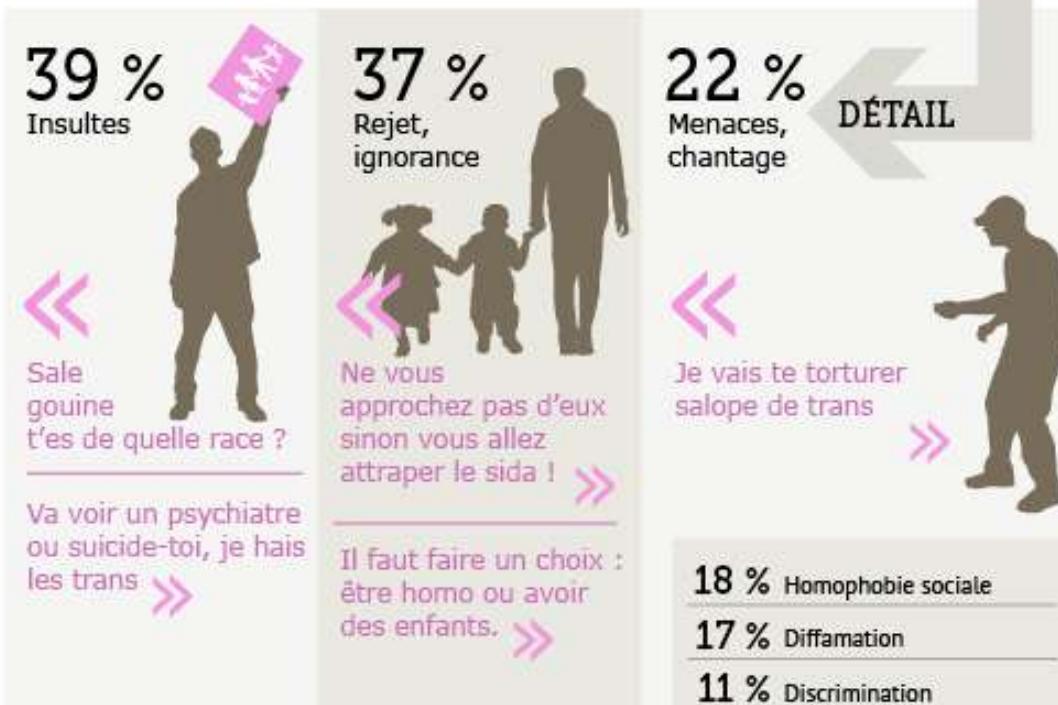
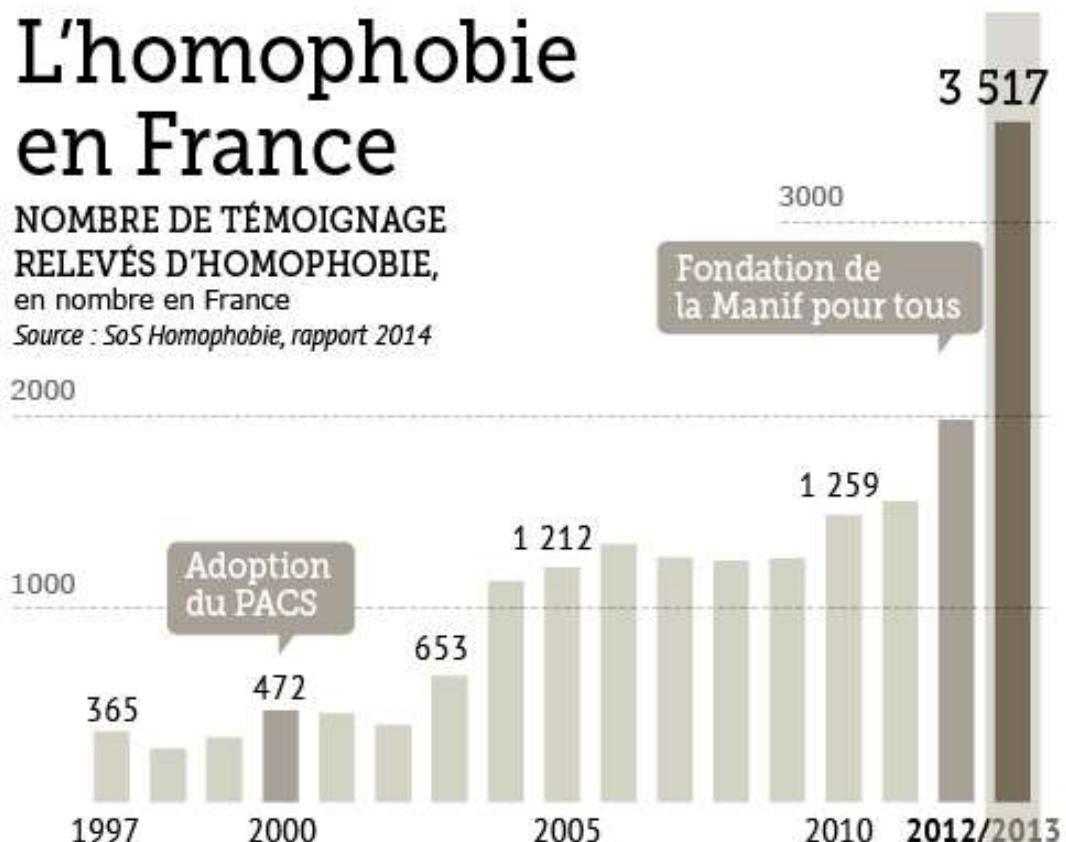


- 17 mai 2013 : promulgation à une date symbolique (*International Day Against Homophobia*, IDAHO) de la loi ouvrant le mariage et l'adoption à tous les couples ([texte officiel](#)) ; le premier mariage « pour tous » est célébré à la mairie de Montpellier entre deux hommes, Vincent Autin et Bruno Boileau, le 29 mai 2013, par la maire socialiste Hélène Mandrou, en présence de Najat Vallaud-Belkacem, ministre des droits des femmes ; Vincent Autin a terminé son discours par une citation de Martin Luther King : « *Une loi ne pourra jamais obliger un homme à m'aimer mais il est important qu'elle lui interdise de me lyncher.* » ; les premiers mariages entre deux femmes ont eu lieu le 1^{er} juin 2013 ;



L'homophobie en France

NOMBRE DE TÉMOIGNAGE
RELEVÉS D'HOMOPHOBIE,
en nombre en France
Source : SoS Homophobie, rapport 2014



Wilfred de Bruijn a été victime d'une agression homophobe, alors qu'il tenait la main de son ami à Paris



Chiffres de l'homophobie en France en 2013, l'année du « mariage pour tous », dans le Rapport 2014 de SOS Homophobie

Bilan mai 2013-décembre 2017 : depuis la promulgation de la loi de 2013, 40 000 mariages de personnes de même sexe ont été célébrés, dont 21 000 mariages entre hommes et 19 000 entre femmes, soit un peu plus de 3 % des mariages en moyenne.

	Mariages entre personnes de sexe différent	Mariages entre hommes	Mariages entre femmes	Ensemble des mariages	Pourcentage des mariages entre couples de même sexe
1997	291 163	///	///	291 163	///
2007	273 669	///	///	273 669	///
2013	231 225	4 307	3 060	238 592	3,1 %
2014	230 770	5 666	4 856	241 292	4,4 %
2015	228 565	4 085	3 666	236 316	3,3 %
2016	225 612	3 672	3 441	232 725	3,1 %
2017	226 671	3 637	3 607	233 915	3,1 %

Source : [Insee Focus n° 146, Insee, 26 février 2019](#)

- **29 juin 2013** : la banderole de tête de la Marche parisienne des fiertés est « *Allons au bout de l'égalité* » ;
- **7 octobre 2013** : soutien du gouvernement à la candidature de Paris à l'organisation des 10^{es} *Gay Games* ;
- **27 novembre 2013** : remise du tout premier [rapport sur le vieillissement des personnes LGBT et des personnes vivant avec le VIH](#) (rédigé par les associations SOS Homophobie, Aides et le groupe SOS sur les personnes âgées LGBT) à la ministre déléguée aux personnes âgées, Michèle Delaunay ;
- **21 janvier 2014** : alignement à un an du délai de prescription des injures homophobes et transphobes sur celui des injures racistes et antisémites ;
- **26 juin 2014** : « [Avis sur les violences et discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre](#) » émis par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) ;
- **29 juin 2014** : moins de participants à la Marche parisienne des fiertés (encore plus de 100 000 personnes), derrière le mot d'ordre « *Nos vies, nos corps, nos familles, plus de droits pour tou-te-s* » ;
- **26 avril 2015** : à l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof, **discours de François Hollande reconnaissant la déportation pour motif d'homosexualité** et nommant le cas des « triangles roses » ;
- **17 mai 2015** : campagne de prévention [« Coup de sifflet contre l'homophobie dans le sport »](#) ;



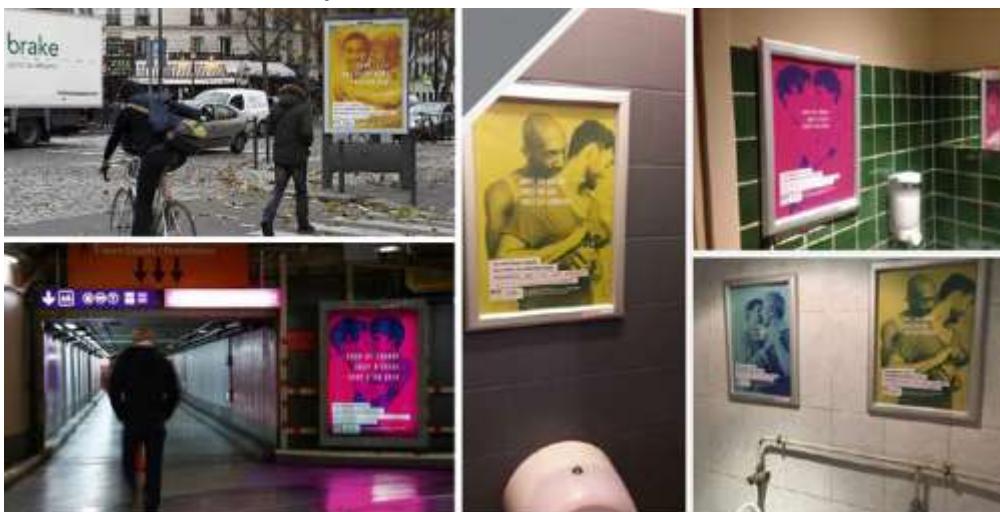
- **27 juin 2015** : Marche parisienne des fiertés, derrière le slogan de tête « *Multiples et indivisibles* » (qui a remplacé « *Nos luttes vous émancipent* », ayant fait polémique à la mi-avril) ; la veille, pour la première fois, a eu lieu une « Pride de nuit » à Paris contre la « *dépolitisation* » de la Marche des fiertés et le « *capitalisme rose* », avec pour slogan « DANSER NE SUFFIT PAS : Nos luttes sont solidaires. Nos fiertés sont politiques ! » (deux autres éditions parisiennes : le 28 juin 2016 avec pour mot d'ordre « *PS : LA FIERTE C'EST PAS SON GENRE !* » et le 23 juin 2017 avec pour slogan « Over the rainbow, coalition des non conformes », mais pas en 2018 en raison de différends internes) ; des Prides de nuit ont également eu lieu à Toulouse, Lyon ;

- **30 juillet 2015** : possibilité accordée aux **demandeurs d'asile** d'être assistés au cours de leur entretien avec l'OPFRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides, chargé d'accorder ou non le droit d'asile) par une association luttant contre les persécutions fondées sur l'orientation sexuelle ;
 - **14 décembre 2015** : campagne de **prévention de l'homophobie en milieu scolaire** et dans l'enseignement supérieur ([brochure](#) *Lutter contre l'homophobie : le combat de toutes et tous*), lancée par Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;



- 17 mai 2016 : signature par la France de l'[Appel ministériel à l'action](#) (proposé sous l'égide de l'Unesco)
« pour une éducation inclusive et équitable pour tous les apprenants dans un environnement préservé de la

- discrimination et de la violence », y compris la discrimination et la violence fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre ;*
- **30 juin 2016** : rencontre de François Hollande avec les associations LGBT après l'attentat homophobe d'Orlando aux USA ; il leur annonce les mesures qui seront formalisées le **21 décembre 2016** (Dilcrah et plan gouvernemental) ;
 - **2 juillet 2016** : Marche parisienne des fiertés, avec pour banderole de tête « *Les droits des personnes trans sont une urgence. Stérilisations forcées, Agressions, Précarité : Stop* » ;
 - **11 juillet 2016** : arrêté de la ministre des affaires sociales et de la santé, Marisol Touraine (qui en avait fait l'annonce le 4 novembre 2015, malgré un avis défavorable du Comité consultatif national d'éthique le 31 mars 2015), assouplissant les **règles de don du sang et du plasma**, en vigueur depuis 1983-1985, et qui en excluaient systématiquement à vie les hommes ayant eu au moins une relation avec des hommes (sujet sensible en France depuis [l'affaire dite du « sang contaminé »](#)) ; désormais, pour le don du sang, une période d'abstinence de 12 mois est requise après le dernier rapport sexuel du donneur avec un autre homme ;
 - **15 octobre 2016** : nomination d'une association familiale homoparentale comme membre du Haut-Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge ;
 - **18 novembre 2016** : [l'article 86 de la loi de modernisation de la justice du xxi^e siècle](#) change notamment le **motif de discrimination, pour les actions de groupe**, à raison de l'*« orientation ou identité sexuelle »* en **« orientation sexuelle, identité de genre »**, ce qui inclut désormais les transgenres en général, pas seulement les personnes transsexuelles ; en vertu de [l'article 56 de la même loi](#), les personnes transgenres ont en outre désormais le droit de changer de prénom en faisant la demande en mairie, même si la possibilité de changer la mention du sexe sur l'état civil implique encore la décision d'un tribunal (voir [articles 61-5 à 61-8 du Code civil](#)) ; en revanche, cette loi apporte une autre grande nouveauté aux transgenres : **la démédicalisation du changement de la mention du sexe** – *« Le fait de ne pas avoir subi des traitements médicaux, une opération chirurgicale ou une stérilisation ne peut motiver le refus de faire droit à la demande »* ; enfin le **Pacs pourra désormais se signer en mairie** ou devant notaire, en vertu de [l'article 48 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016](#), mesure qui sera effective à partir du [décret d'application n° 2017-889 du 6 mai 2017](#) ;
 - **20 novembre 2016** : campagne de prévention publique et nationale contre le VIH et les autres IST à destination des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) ([bilan](#) fin 2017) ;





[affiche 1](#)

[affiche 2](#)

[affiche 3](#)

[affiche 4 en PDF \(version abribus\)](#)

- **21 décembre 2016** : décret étendant le champ d'intervention de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (crée le 16 février 2012 et rattachée aux services du Premier ministre) à la lutte contre la haine et les discriminations à l'encontre des personnes LGBT, si bien que **la Dilcra devient la Dilcrah** ;



le même jour est mis en place un [plan gouvernemental de mobilisation contre la haine anti-LGBT](#) de trois ans, 2017-2019 ([PDF](#)), avec cinq priorités : une République exemplaire contre la haine et les discriminations antiLGBT – sanctionner chaque acte de haine anti-LGBT et protéger au mieux les victimes – éduquer contre la haine et les discriminations anti-LGBT – agir contre les discriminations anti-LGBT au quotidien – poursuivre le combat international pour les droits des personnes LGBT ;



- **13 janvier 2017** : présentation par l'Institut régional d'administration (IRA) de Nantes, dans son module de formation contre les discriminations, de cas pratiques contre les LGBTphobies dans la fonction publique ;
- **16 janvier 2017-3 mars 2017** : appel à projets contre la haine et les discriminations anti-LGBT ([dossier](#)) ;
- **27 janvier 2017** : une loi change l'aggravation des peines pour les **discriminations** à raison de l'**« orientation ou identité sexuelle »** en **« orientation sexuelle ou identité de genre vraie ou supposée »** ;
- **14 février 2017** : États généraux des LGBTphobies en outre-mer au ministère des outre-mer ;

INVITATION

Ericka BAREIGTS,
Ministre des Outre-mer
est heureuse de vous convier aux
États généraux Outre-mer
des LGBT-phobies organisés en partenariat
avec la Fédération Total Respect (Tjenbè Rèd)
en présence notamment de

Hélène GEOFFROY,
Secrétaire d'Etat chargée de la Ville

Gilles CLAVREUL,
Délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT

Nathalie BAJOS,
Directrice du département de la promotion de l'égalité et de l'accès au droit auprès du Défenseur des droits

Mardi 14 février 2017
de 14h30 à 19h30

Ministère des Outre-mer
Salle Félix Eboué
27 rue Oudinot - 75007 Paris

Nombre de places limitées.
Merci de confirmer votre présence par retour de mail avant le 13 février :
mobilisationcontrelahaine@outremer360.fr

outremers 360°

PROGRAMME

15h : Ouverture des États généraux
Hélène GEOFFROY, Secrétaire d'Etat chargée de la Ville

15h25 - 16h25 : Table ronde « Ouvrir le dialogue et lever les tabous »
Introduction par une lecture de texte par Alexandre TELLIM, écrivain
Intervenant(s) : René SILO, Parrain des États généraux, Sandra SAINTERROSE, artiste, Serge ROMANA, président du CH98, Moïse MANOËL, chanteur indépendant
Modérateur : François THOMAS, journaliste (Bours Magique & RCI)
Co-moderatrice : Yvel, binôme de Total Respect

16h40 - 17h40 : Table ronde « Discriminations et Santé »
Introduction par une lecture de texte par Pascal A., binôme de Total Respect
Intervenant(s) : Hugues DERAVIN, psychologue, Lise LAVENTURE, Président d'Outremers 360, Jean Hippocrate FIXY, vice-présidente du Crifan, présidente de l'APID, Christophe CORNU, UNESCO
Modérateur : Xavier HERAUD, journaliste (Ag2ron)

17h40 : Introduction de la table ronde de clôture des États généraux
Ericka BAREIGTS, Ministre des Outre-mer

18h - 19h : Table ronde « Constats et Perspectives : Comment prévenir les LGBT-Phobies ? »
Introduction par une lecture de texte par Jean-Michel MARTIAL, conseiller Intervenant(s) : Gilles CLAVREUL, Délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme & la haine anti-LGBT, Nadia CHONVILLE, électrice, spécialiste des questions LGBT, Christine NICOLAS, cofondatrice du Mouvement LGBT, Nathalie BAJOS, Directrice du département de la promotion de l'égalité et de l'accès au droit auprès du Défenseur des droits
Modérateuse : Marie-Christine PONAMALÉ, journaliste (Outremers 360)

- **17 mars 2017** : François Hollande, deux mois avant la fin de son mandat, reçoit à l'Elysée **200 militant.e.s LGBT engagé.e.s contre la haine et les discriminations LGBT** – c'est une première historique ([dossier de presse](#)) ; dans son discours, Hollande cite, parmi les « nombreux combats à mener » : « *la question pressante de la consécration d'un lieu dédié au recueillement et à la mémoire de la cause LGBT* », « *l'ouverture de la PMA aux couples de femmes* », « *la nécessaire reconnaissance de la filiation des enfants nés d'une GPA* », « *l'interdiction des opérations chirurgicales subies aujourd'hui par des enfants intersexes* », puis conclut : « *Les droits des personnes LGBT [...] chaque fois qu'ils progressent, c'est la France qui avance et c'est le monde qui change* » ;



- **6 mai 2017** : [décret d'application n° 2017-889](#) « *relatif au transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité* » permettant à partir du 1^{er} novembre 2017 de signer les Pacs en mairie (et non plus au tribunal d'instance) ou devant notaire, en vertu de [l'article 48 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016](#) ;

II. L'association Homosexualités et Socialisme (HES-Socialistes LGBT+)

[Site web](https://hes-france.org) (<https://hes-france.org>) – [Facebook](https://www.facebook.com/hesfrance/) (www.facebook.com/hesfrance/) – [Twitter](https://twitter.com/HES_France) (@HES_France) – [Instagram](https://www.instagram.com/hes_france/) (www.instagram.com/hes_france/) – [e-mail](mailto:hes@hes-france.org) (hes@hes-france.org) – [chaîne dailymotion](https://www.dailymotion.com/hes-france) (www.dailymotion.com/hes-france) – [anthologie de photos](#) d'HES – [Flickr](https://www.flickr.com/photos/hes-france/) (www.flickr.com/photos/hes-france/)



Salle des mariages de la Mairie du 10^e arrondissement de Paris, où ont eu lieu plusieurs assemblées générales annuelles d'HES, avec au fond le groupe sculpté en haut relief [La Fraternité de Jules Dalou](#) (1885)

- **11 juillet 1983** : dépôt en préfecture des statuts de **l'association (loi 1901) Homosexualités et socialisme (HES)**, dans la mouvance réformiste du Parti socialiste ;
 - HES a été créée par des militants socialistes pour aiguillonner et faire évoluer le PS sur les questions d'émancipation de l'individu, pour des citoyen·e·s à part entière, faire avancer les socialistes sur le chemin de l'égalité des droits et de la lutte contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. en portant une réflexion socialiste sur les questions lesbiennes, gaies, bi et trans – des questions sociétales longtemps jugées secondaires par rapport aux questions économiques et sociales ; le travail de conviction de HES a consisté à faire partager l'idée que la politique économique et sociale et la politique sociétale étaient les deux pieds de l'émancipation et de l'égalité des individus : sans justice sociale, la meilleure des réformes sociétales reste sans effet en réservant la liberté gagnée à l'usage de quelques privilégiés, tandis que, sans libération de l'individu, la meilleure politique économique ne fait que la moitié du chemin en laissant les vies des individus dans le carcan du passé ;
 - HES est une des organisations socialistes liées au PS, recevant une aide financière de lui, mais autonomes – voir la liste des sept « partenaires » du PS au bas de son site : Fondation Jean Jaurès, L'Ours (L'Office universitaire de recherche socialiste), PES Socialists & Democrats (Party of European Socialists), Institut François Mitterrand, HES, Internationale socialiste, Les jeunes socialistes/le mouvement (ex-MJS) ;
 - adhérer à HES n'implique pas d'être adhérent du PS (même si c'est le cas le plus fréquent), pas plus qu'un membre du PS n'est nullement obligé d'adhérer à HES... ; voir les [statuts de HES](#) de 2014 ; HES adresse des questionnaires aux candidat·e·s ou aux listes de candidat·e·s et élabore des plateformes lors des élections nationales, régionales, municipales..., ainsi que des contributions thématiques aux congrès du PS (voir quelques exemples ci-dessous) ;
 - HES a été présidée successivement par Audrey Cauze (1983), Jan-Paul Pouliquen (1984-1986), Philippe Ducloux (1986-1993), Stéphane Martinet (1993-1997), François Vauglin (1997-2002), Franck Dalloz (2002), Alexandre Carelle (2003-2007), Gilles Bon-Maury (2007-2012), Denis Quinqueton (2012-2018), Lennie Nicollet (depuis 2018) ;
 - HES est membre de l'**Inter-LGBT** (Interassociative lesbienne, gay, bi et trans) qui organise notamment la Marche des fiertés annuelle à Paris, membre fondateur (novembre 2013) de **Rainbow Rose**, réseau des structures européennes LGBTI socialistes, sociales-démocrates et travaillistes (voir ci-dessous), d'**ILGA-Europe** (branche européenne de l'*International Lesbian & Gay Association*) ;

- HES, outre [l'équipe nationale](#), est organisée en **une quinzaine de groupes locaux** : Besançon, Clermont-Ferrand, Dijon, Bordeaux, Évreux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Orléans, Paris-Île-de-France, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, qui participent aux marches des fiertés régionales ;
 - **autres structures politiques LGBT de gauche** : commission LGBT d'Europe Écologie – Les Verts (<http://lgbt.eelv.fr/>) ; Fier·e·s & Révolutionnaires PCF LGBTI (<http://lgbt.pcf.fr/>) ; Génération·s comité thématique LGBTI+ (<https://www.generation-s.fr/comite/generation-s-lgbti>) ; voir « [Macron doit tenir son engagement et faire de l'ouverture de la PMA à toutes les femmes une réalité](#) », exemple de tribune commune cosignée par ces trois structures et par HES le 30 juin 2018, sur le *HuffPost* ;
 - une curiosité : « Homosexualité et socialisme » (sans « s » à « Homosexualité ») fut le titre d'un article occupant la page 3 (avec pour signatures Guy Maës, directeur de la publication et de la rédaction, et Anne-Marie Fauret), du [premier numéro de L'Antinorm](#), daté de **décembre 72-janvier 73** et publié par le groupe 11 du FHAR, qui prônait le rapprochement avec des partis d'extrême gauche ;
- **1984** : crise important de HES à l'image des ambitions présidentielles fracturant le PS en perspective d'une éventuelle succession de François Mitterrand s'il ne se représentait pas en 1988 : le courant fabiusien (de Laurent Fabius, nommé Premier ministre le 17 juillet 1984) a tenté en vain de prendre le pouvoir dans HES, puis a fait scission pour créer l'association Les Gais pour les libertés (GPL), animée par Henri Maurel (chef du secrétariat particulier d'Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, depuis fin 1982) et qui sera l'objet de plusieurs polémiques et d'une nouvelle scission (Le Projet Ornicar) ;
- **24 août 2008** : [« Mères porteuses : la réalité doit prévaloir sur la vérité biologique »](#), tribune de Gilles Bon-Maury, président d'HES, publiée par *Rue 89* quelques jours avant le débat autour de la gestation pour autrui organisé par HES et la section de La Rochelle du PS ;
- **11 avril 2009** : adoption par HES de [« Parentalités : vers une reconnaissance des “personnes en plus” ? »](#), contribution d'HES pour les États généraux de la bioéthique sur la gestation pour autrui, dans le cadre du débat préparatoire à la révision des lois bioéthiques en 2010 ; texte publié le 14 avril dans *Les Cahiers d'Hes #04*, sous le titre [« Vers une reconnaissance de la personne en plus ? »](#) ;
- **5 décembre 2009** : [contribution d'HES aux projets des socialistes pour les élections régionales de mars 2010](#) ;
- **9 juin 2010** : adoption par HES des [Propositions sur les questions d'identité de genre](#) ;



- **10 juillet 2010** : exemple de participation de HES, du PS et du MJS à la Marche pour l'égalité de Marseille ;



- 16 octobre 2010 : adoption par HES des [Vingt propositions pour l'égalité réelle](#) (« 1. Nous lutterons contre les violences et les discriminations à l'école et à l'université. [...] 2. Nous lutterons contre les violences et les discriminations au travail. [...] 3. Nous lutterons contre les violences et les discriminations dans tous les territoires. [...] 4. Nous donnerons à la HALDE les moyens d'agir. [...] 5. Nous généraliserons les formations des professionnels aux réalités des familles LGBT. [...] 6. Nous lutterons contre les discriminations qui visent les personnes âgées LGBT. [...] 7. Nous reconnaîtrons le droit des personnes à déterminer leur genre. [...] 8. Nous garantirons aux personnes trans l'accès aux soins et le libre choix du médecin. [...] 9. Nous mènerons un combat permanent contre le VIH/Sida. [...] 10. Nous garantirons aux séropositifs l'accès aux traitements et à des soins de qualité. [...] 11. Nous lutterons contre la sérophobie. [...] 12. Nous n'exclurons plus les gays du don de sang. [...] 13. Nous perfectionnerons le pacs. [...] 14. Nous ouvrirons le mariage à tous les couples. [...] 15. Nous ne réserverons plus l'adoption aux hétérosexuels. [...] 16. Nous protégerons les liens qui unissent l'enfant et les adultes qui l'élèvent. [...] 17. Nous ouvrirons la procréation assistée à toutes les femmes, sans discrimination. [...] 18. Nous ouvrirons la procréation assistée à tous les parents de sexe différent. [...] 19. Nous encadrerons la gestation pour autrui. [...] 20. Nous reconnaîtrons aux personnes trans le droit de fonder une famille. [...] ») ;
- 12 février 2011 : [Vers l'égalité dans les départements : un mandat pour agir](#), contribution d'HES pour les élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 ;
- 25 juin 2011 : char de HES/PS/MJS à la Marche des fiertés de Paris, pendant la minute de silence pour les morts du sida ;



- 30 juin 2012 : char triomphal PS/HES/MJS à la Marche des fiertés qui suit l'élection de François Hollande à la présidence de la République ; voir [l'album de 70 photos](#) de Thomas Dousseau ;





L'auteur de ce dossier documentaire sur le char HES/PS/Jeunes socialistes le 30 juin 2012

- 14 février 2013 : [« L'éthique de notre engagement »](#), tribune de Denis Quinqueton, président d'HES, publiée par *Le Monde* en réponse à une tribune parue quelques jours plus tôt et mettant en cause HES en raison de sa réflexion et de sa revendication d'un encadrement de la GPA ;
- 23 novembre 2013 : création officielle à Bruxelles, notamment par HES, de [Rainbow Rose](#), réseau (jusque-là informel) de structures européennes LGBTI socialistes, sociales-démocrates et travaillistes, avec le statut de membre observateur du PSE ;



Ancien logo



Logo actuel

- 30 novembre 2013 : pour fêter ses 30 ans, HES organise à la Fondation Jean Jaurès deux rencontres autour du thème « Mouvement LGBT et politiques : pacs, mariage ou divorce ? » ; premier débat autour des trois décennies écoulées et des avancées obtenues depuis la dépénalisation des relations homosexuelles jusqu'à la loi sur le mariage et l'adoption pour tous (avec Patrick Bloche, Martine Gross, Antoine Idier, Jean-Pierre Michel, Alain Piriou et Élisabeth Ronzier) ; second débat « Consolider le progrès » : comment aller désormais vers une société plus égalitaire ? Quels sont les moyens à développer ? (avec Jérôme Beaugé, Nicolas Gougan, Laura Leprince, Corinne Narrassiguin, Gary Roustan et Laura Slimani) ;



- 14 juin 2014 : HES présent à la Marche des visibilités de Strasbourg mais aussi à Marche des fiertés LGBT de Lyon – l'association est critique envers le renoncement du gouvernement Valls à la PMA ;



- **29 juin 2014** : présence plus modeste qu'en 2012 de HES, du PS et des Jeunes socialistes à la Marche des fiertés, sur fond de participation plus faible à l'ensemble du défilé (certaines associations avaient envisagé fin avril d'empêcher HES et le PS de faire partie du cortège, en raison du renoncement gouvernemental à la PMA) ;



- **5-7 juin 2015** : « [Pour l'égalité et l'émancipation, je m'engage !](#) », contribution thématique de HES au congrès de Poitiers du PS ;
- **18 avril 2016** : adoption du [Manifest'HES – égalité, émancipation, progrès, laïcité](#) (ou [version html](#)) de ces 64 propositions : • [Introduction](#) → [1re partie : droit des personnes](#), • [Personnes trans](#), • [Personnes réfugiées](#), • [Jeunes LGBT](#), • [Seniors LGBT](#), • [Personnes en situation de handicap](#), • [Personnes prostituées](#), • [Lutte contre les discriminations](#). → [2e partie : les familles aujourd'hui](#), • [Mise en œuvre du mariage](#), • [Filiation et autorité parentale](#), • [Adoption](#), • [PMA](#), • [GPA](#) → [3e partie : santé et prévention](#), • [Prévention](#), • [Accès aux soins ici et là-bas](#), • [Soins funéraires](#) → [4e partie : international](#), • [Harmonisation des droits et lutte pour le respect des droits fondamentaux](#), • [Diplomatie et droits humains LGBT](#)) ;
- **3 avril 2017** : les [outils de la campagne présidentielle de Benoît Hamon](#) (candidat du PS choisi par les participants à la primaire de gauche), concernant les 10 propositions LGBT+ ;
- **décembre 2017** : réponses de HES aux questions posées lors du Forum de refondation du PS (« Quels sont les grands défis pour le Parti socialiste ?: [Rompre son huis-clos préféré](#) » – « Quelles sont les valeurs et l'identité des socialistes ?: [Promouvoir la feuille de route européenne pour les droits des personnes LGBT+](#), [Lutter contre les discriminations, pour rester humains !](#), [Études de genre et féminisme : vouloir savoir](#) », « Quels sont les grands défis pour la France ? [Parentalité : transmission, éthique et désir d'enfant](#), [Vaincre le Sida](#) », « Comment vois-tu notre pays dans 20 ans ? [Un pays qui respecte les droits des trans](#) », « Quel regard portez-vous sur la conquête et l'exercice du pouvoir ?: [Un parti sans lien avec la société civile](#) ») ;
- **janvier 2018** : deux contributions de HES au 78^e congrès du PS d'Aubervilliers (7-8 avril 2018), [« Le Parti socialiste doit se refonder autrement qu'en changeant l'avatar de son compte Twitter ! »](#) et [« L'émancipation, c'est la vie ! »](#) ;
- **2018** : fête des 35 ans d'HES ; voir « HES 35 ans de progrès ! », [montage vidéo](#) réalisé pour l'occasion ;

Parmi les logos successifs de HES :



HOMOSEXUALITÉS ET SOCIALISME

RÉFLEXION SOCIALISTE SUR LES QUESTIONS LESBIENNES, GAIES, BI ET TRANS

jusqu'en 2006



2007-2010



et



2010-2014



2015-2018



2018-2019

III. Sous la présidence Macron : quelles politiques publiques envers les LGBT+ ? (Premier ministre : Édouard Philippe)

Liens :

- <https://www.inter-lgbt.org>
- <https://www.sos-homophobie.org/>
- <https://www.actupparis.org/> (+ <http://www.reactup.fr/>, <https://blogs.mediapart.fr/act-paris> ; crise interne : démission du conseil d'administration le 30 avril 2018, voir [ici](#))
- <http://existrans.org/>

Le gouvernement français :

- **17 mai 2017** : Marlène Schiappa est nommée secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations (sous la tutelle du Premier ministre) : **les questions LGBT relèvent donc d'elle** (www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/) et **de la Dilcrah** (www.gouvernement.fr/dilcrah), sous le même angle des discriminations ; mais il est à noter que : 1) Marlène Schiappa n'est que secrétaire d'État alors qu'Emmanuel Macron s'était engagé, pendant la campagne présidentielle, à « *un ministère plein et entier des Droits des Femmes* » ; 2) le site ministériel de M. Schiappa ne fait guère apparaître les LGBT ;



- **24 juin 2017** : à l'occasion des 40 ans de la Marche des fiertés parisienne, **pour la première fois l'État est partenaire de la Marche et de la Quinzaine des fiertés, par le biais du soutien financier de la Dilcrah** (voir sur le [site de la Dilcrah](#) et sur l'affiche ci-dessous), conformément à l'engagement pris dans le cadre du plan de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT lancé en décembre 2016 par François Hollande ; l'État rejoint ainsi la Région Île-de-France et la Mairie de Paris comme partenaires publics ; lors de la Marche des fiertés du 30 juin 2018, le soutien de la Dilcrah a été renouvelé (voir le [dossier de presse](#) de l'Inter-LGB T) ; mais la présence d'un groupe « LGBT En Marche », du parti présidentiel, le 24 juin 2017, a soulevé une polémique dont témoigne le tract ci-dessous, distribué par les associations de la Pride de nuit en bloquant le groupe d'« En Marche » dont faisaient partie les secrétaires d'État Marlène Schiappa et Mounir Mahjoubi (voir [un tweet](#) de la Dilcrah) ;



Trans, bi.es, pédés, gouines avec les migrant.es Pas de fierté sans solidarité

24 juin 2017

Nous, trans, pédés, bi, gouines, intersexes, queer, dénonçons la politique raciste, sexiste, antisociale et LGBTI+phobe du mouvement « En Marche ! ». La présence d'un cortège « LGBT en Marche » à la Pride est une honte. « En Marche » cautionne les LGBTI-phobies, aggrave le racisme d'État et renforce les violences policières et institutionnelles à l'égard des migrant-es.

Quelles raisons ont au juste les « LGBT en Marche » de manifester leur fierté ?

FiErEs que les forces de l'ordre traquent, affament et assoiffent les migrant-es à Calais comme à Paris depuis l'arrivée de Macron au pouvoir ? FiErEs de transgresser toutes les règles internationales sur le traitement des mineur-es isolé-es, de faire enfermer des enfants ou de les obliger à dormir dans la boue ? FiErEs de cautionner une politique qui ferme les yeux sur les conditions terribles d'accueil et d'accompagnement de nombreu.s.e.s migrantEs.? FiErEs de soutenir les politiques européennes de fermeture des frontières qui chaque année font des milliers de victimes ? FiErEs que le ministre de l'Intérieur laisse des milices françaises organiser des actions terroristes visant à noyer des migrant-es en Méditerranée? FiErEs que Macron plaise sur les noyades de Comoriennes fuyant leur pays ? FiErEs d'avoir des ministres et des député-es dont le racisme, la sexismme, la LGBTI-phobie ont été de nombreuses fois illustrées ? FiErEs de promouvoir une politique ultralibérale qui fragilisera encore plus les vies déjà précaires de migrant-es trans, pédés, gouines ?

La Pride célèbre les émeutes de Stonewall, initiées notamment par des trans pauvres, qui se sont révoltées contre les violences policières et d'État LGBTI-phobes et racistes. Manifester à la Pride, c'est combattre le racisme, la transphobie, le sexismme, l'homophobie, et toute politique d'État qui rend vulnérable, précarise, divise en semant la haine. En Marche ne combat pas le racisme, il le renforce et déshumanise chaque jour un peu plus les migrant-es. En Marche ne combat pas les LGBTI-phobies, il les cautionne en recyclant des opposant-es aux droits des LGBTI. En Marche ne garantira pas l'égalité, il agraverà les inégalités par une politique ruinant tous les droits.

En Marche n'a donc rien à faire ici !

Cette présence à la Pride est une imposture. Notre fierté est de combattre celles et ceux qui s'approprient nos luttes comme si c'étaient des rentes sur lesquelles ils et elles pourraient capitaliser pour en faire ce que bon leur semble ensuite.

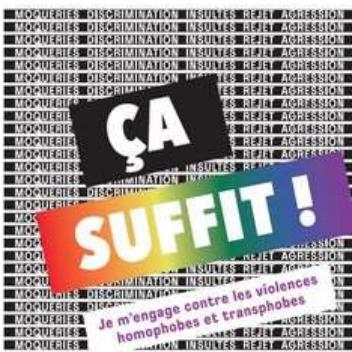
Nous demandons l'ouverture des frontières, la régularisation des sans-papiers, un accueil digne et humain pour les migrant-es, parmi lesquel-les les demandeur-ses d'asile LGBTI, l'arrêt des politiques libérales de précarisation de nos vies, la révocation des lois contre les travailleurSEs du sexe, la fin de l'état d'urgence, le désarmement de la police et la fin des violences policières. Nous continuerons à lutter contre ce « pinkwashing en règle » et refuserons de marchander nos droits et nos luttes ! Pas de fierté sans solidarité avec les migrant-es !

- **3 août 2018 : loi « Schiappa » n° 18-703 « renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes » ([texte](#)) ;** parmi les mesures, [l'article 15 crée le délit d'outrage sexiste](#) (harcèlement de rue), qui n'inclut pas les « regards appuyés », mais qui est davantage pénalisé si, notamment, il est commis « *en raison de l'orientation sexuelle, vraie ou supposée, de la victime* » ; il est à noter que l'identité de genre n'est pas prise en compte ;
- **30 septembre-14 octobre 2018 : « Réussir peut tout changer », campagne de diffusion de quatre spots à la télévision et sur internet (<https://stop-violences-femmes.gouv.fr/-reagir-peut-tout-changer-.html>) pour sensibiliser les témoins et les proches des victimes de violences sexuelles et sexistes à ne pas rester silencieux ;** ces différents spots visent à « *illustrer la diversité des cas selon le type de violence (sexistes ou sexuelles, verbales ou physiques) ou le cadre (sphère privée, sphère professionnelle et scolaire, ou encore espace public)* » ;
- **9 octobre 2018 :** la Dilcrah publie un [bilan à mi-étape de la mise en œuvre du plan de mobilisation](#) contre la haine et les discriminations anti-LGBT 2017-2019 ; voir le [communiqué d'HES](#) sur ce bilan le 10 octobre ;
- **22 novembre 2018 :** Emmanuel Macron reçoit « *les associations de défense des droits des personnes LGBT* », en présence de Marlène Schiappa ;
- **26 novembre 2018 :** après une réunion avec une quinzaine d'associations LGBT le 18 octobre et une visite à SOS Homophobie le 30 octobre avec les ministres de la justice et de l'intérieur, Marlène Schiappa présente **au conseil des ministres** [« une communication relative à la lutte contre la haine envers les personnes lesbiennes, gays, bi et trans »](#), annonçant « *une première série de [11] mesures* :
 - *pour lutter contre les préjugés et les stéréotypes, une campagne de communication nationale de lutte contre la haine antiLGBT sera lancée en 2019 sur Internet et dans la presse* ;

- la garde des sceaux, ministre de la justice, adressera aux parquets, avec la loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice, une circulaire rappelant l'arsenal législatif et pénal et mobilisant de manière accrue les pôles anti-discriminations contre les "LGBTphobies" ;
 - des référents accueil luttant contre la haine antiLGBT sont désignés dans tous les commissariats de police et brigades de gendarmerie. Ces référents bénéficieront de formations dédiées à l'accueil des victimes d'actes de haine. Le ministre de l'intérieur adressera une circulaire aux préfets rappelant la mise en œuvre des dispositions d'accueil et de recueil des plaintes ;
 - la formation initiale et continue des forces de police et de gendarmerie sera renforcée en lien avec la DILCRAH ;
 - dans le cadre d'opérations de "testing" menées par la plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recouplement et d'orientation des signalements (PHAROS), un partenariat avec une association LGBT sera conclu pour tester la réactivité des réseaux sociaux dans la suppression des messages antiLGBT ;
 - des formations obligatoires dédiées à la lutte contre les "LGBTphobies" seront mises en place dans l'ensemble des écoles de service public : policiers et gendarmes, surveillants pénitentiaires (école nationale d'administration pénitentiaire), magistrats (école nationale de la magistrature) et professeurs (écoles supérieures du professorat et de l'éducation) ;
 - le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse favorisera le développement des interventions en milieu scolaire des associations agréées engagées dans la lutte contre la haine antiLGBT. Une campagne de sensibilisation contre les violences homophobes et transphobes sera par ailleurs déployée dans les collèges et les lycées à partir de janvier 2019 ;
 - le Gouvernement va étendre officiellement les compétences des comités opérationnels de lutte contre le racisme et l'antisémitisme à la lutte contre la haine antiLGBT, par décret en Conseil d'État, afin de traiter officiellement la lutte contre l'homophobie et la transphobie au niveau territorial et d'y associer les associations LGBT locales. Les initiatives prises en ce sens par certaines préfectures donnent des résultats très positifs ;
 - le plan national de mobilisation contre la haine et les discriminations antiLGBT, piloté par la DILCRAH en décembre 2016, sera évalué par la commission nationale consultative des droits de l'Homme de manière anticipée. Sur la base de cette évaluation, un nouveau plan sera construit, en lien étroit avec les associations luttant contre la haine LGBT, au cours du premier trimestre 2019 ;
 - la France poursuivra son engagement au plan international en faveur de la dépénalisation mondiale de l'homosexualité. Elle portera cet engagement tout au long de l'année 2019 dans les instances internationales, à l'ONU, ou au Conseil de l'Europe, dont elle prendra la présidence de mai à novembre 2019, mais aussi au cours de la présidence du G7 ;
 - une ligne d'écoute pour les personnes LGBT, dédiée à la Guadeloupe et à la Martinique, sera ouverte courant 2019. »
- **26 novembre 2018** : le ministère de l'intérieur lance un **service en ligne** (www.service-public.fr/cmi) de **signalement des violences sexuelles ou sexistes par les victimes et les témoins** ([dossier de presse](#)), accessible 24h/24 7j/7 (voir aussi www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R50509) ;
- **10 décembre 2018** : début du **remboursement à 60 % par la sécurité sociale de préservatifs masculins Eden** (laboratoires Majorelle), achetés en pharmacie avec une prescription médicale d'un médecin ou d'une sage-femme (coût : 1,30 € la boîte de 6, 2,60 € la boîte de 12 et 5,20 € la boîte de 24), pour renforcer la lutte contre les infections sexuellement transmissibles (IST) ; cette mesure, une première en France, a été annoncée sur la radio France Inter par Agnès Buzyn, ministre de la santé, et rendue effective par [l'arrêté du 21 novembre 2018](#) « portant inscription du préservatif masculin lubrifié[tailles classique et XL] EDEN des Laboratoires MAJORELLE au titre I de la liste des produits et prestations remboursables prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale » ;



- **fin janvier 2019** : début d'une **campagne officielle « Tous égaux tous alliés » de prévention de l'homophobie et de la transphobie dans les collèges et les lycées**, organisée par le ministère de l'éducation nationale ([site du ministère, guide d'accompagnement](#)), avec la poursuite du [site internet dédié](#) aux témoins ou victimes de violences homophobes ou transphobes (écoute téléphonique, livechat, e-mail), mis en place en décembre 2015 et géré par Sida Info Service (SIS-Association) ; voir le [communiqué de l'Inter-LGBT](#) du 29 janvier 2019 sur cette campagne ;



Dans mon lycée,
tous égaux, tous alliés



- **14 février 2019 : circulaire ministérielle signée par le ministre de l'intérieur Christophe Castaner et par Marlène Schiappa et adressée aux préfets pour étendre le champ des Comités opérationnels contre le racisme et l'antisémitisme (CORA) à la lutte contre la haine anti-LGBT ;**



- **4 mars 2019 : 2^e marque de préservatifs remboursés à 60 % sur ordonnance médicale ; voir [l'arrêté du 14 février 2019 « portant inscription du préservatif masculin lubrifié \[taille standard\] SORTEZ COUVERTS ! du laboratoire POLIDIS au titre I de la liste des produits et prestations remboursables prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale »](#) (2 € la boîte de 12) ;**



La Mairie de Paris (Anne Hidalgo, maire PS de Paris depuis le 5 avril 2014, successeure de Bertrand Delanoë, maire PS de 2001 à 2014)

Liens :

- « [Paris, capitale des droits LGBTQI+](#) » (site de la Ville de Paris)
- [Centre LGBT Paris-Île-de-France](#) (magazine en ligne *Genres* : <http://genres.centrelgtparis.org>)

- février 2008 : Bertrand Delanoë, maire de Paris, inaugure le « Centre LGBT Paris-Île-de-France », espace associatif de santé, de soutien, de convivialité, de bien-être, désormais hébergé par la Ville de Paris au 63 rue Beaubourg, avec 80 associations membres ; succédant à la Maison des homosexualités (MH) du 25 rue Michel-le-Comte, le centre a été créé sous le nom de « Centre gai & lesbien » (CGL) le 22 mars 1993 et s'est d'abord installé le 1^{er} avril 1994 au 3 rue Keller (11^e), devenant le 24 avril 2002 le « Centre gai & lesbien de Paris » ; dans le [budget prévisionnel 2018](#), l'apport financier de la Ville de Paris équivaut à la moitié des recettes escomptées ;



L'ancien local de la rue Keller



Facade des locaux rue Beaubourg



Bertrand Delanoë coupe le ruban lors de l'inauguration

- 18 octobre 2014 : à Paris, devant le 67 rue Montorgueil, une plaque commémorative apposée sur le trottoir est inaugurée par la Ville de Paris en souvenir de Bruno Lenoir et Jean Diot, les deux derniers Français condamnés à la peine de mort pour avoir été surpris dans la rue « *en posture indécente et d'une manière répréhensible* », étranglés puis brûlés à Paris, en place de Grève, le 6 juillet 1750 ; voir [l'article Wikipedia](#) ;



- 2016 : Paris (seule ville française) membre du *Rainbow Cities Network*, qui compte [32 villes](#) (dont São Paulo) reconnues pour leur engagement en faveur des droits des personnes LGBTQI+ ;



- **13 juin 2017** : [Paris ville-phare de l'inclusion et de la diversité. 52 recommandations pour faire de Paris la capitale des droits LGBTIQ et du tourisme « LGBTIQ-Friendly » dans le monde](#), rapport de Jean-Luc Romero-Michel, conseiller régional d'Île-de-France et adjoint à la maire du 12^e arrondissement, à la Maire de Paris « afin de valoriser le tourisme, la culture et les nuits LGBTIQ de la capitale, dans une optique d'attractivité, d'ouverture et d'inclusion » (136 p.) ; voir l'article du site d'information LGBT Yagg « [Paris capitale LGBTQI-Friendly : les recommandations de Jean-Luc Romero-Michel](#) » ;
- **17 mai 2018** : à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, Anne Hidalgo remet [le premier « Paris Prize for LGBT Rights »](#) (prix international de la Ville de Paris en faveur des droits des personnes LGBTQI) aux deux associations [Handi-Queer](#) et [National Gay and Lesbian Human Rights Commission](#) du Kenya et au militant libanais [Ameen Rhayem](#) ;



- **23 mai et 6 août 2018** : [la plaque de la rue Montorgueil en souvenir de Bruno Lenoir et Jean Diot, devenue à Paris le lieu de commémoration des victimes de LGBTphobies, est vandalisée à deux reprises](#) ; les fleurs déposées le 17 mai par la Ville de Paris et des associations LGBT ont été brûlées par un individu proférant des menaces du type « *Il faut brûler tous les pédés* » ; en août, la plaque a été recouverte d'encre bleu foncé et de tracts hostiles à l'homoparentalité – Christophe Martin, un homme de 48 ans, est interpellé le **10 août**, après s'être dénoncé comme l'auteur du second acte de vandalisme et comme « *bipolaire* » et « *schizophrène* » en laissant son numéro de téléphone dans un courrier adressé à la Mairie de Paris, au commissariat chargé de l'enquête ainsi qu'à plusieurs médias (« *Je suis homosexuel, gay et pédé et je déteste la LGBT.* ») ; cet homme est passé par La Manif pour tous dont il a changé le slogan « *Pour faire un enfant, il faut un père et une mère* » en « *Pour faire un enfant : je suis un homme et pas un gay* » ; quelques heures plus tard, il a également brûlé un drapeau des *Gay Games* ; il a comparu le **10 janvier 2019** devant le tribunal correctionnel pour dégradation de bien d'utilité publique, déclarant : « *Je suis venu vous dire que je revendique le fait d'être homosexuel et homophobe. Je ne suis pas blanc, je suis Français. Je ne suis pas gay, je suis un homme.* » – il a été condamné à un mois de prison avec sursis (lire [l'article de Têtu.com](#)) ;



- 4-6 juin 2018 : [communication d'Anne Hidalgo au Conseil de Paris sur la stratégie LGBTQI+ de Paris](#) ([dossier de presse](#)) ; la Ville s'est ainsi engagée à aider à la création d'un lieu dédié aux archives et à la mémoire des LGBTQI+, dans l'une des mairies des 3^e ou 4 arrondissement, à l'horizon 2020 (à la faveur de la fusion des quatre premiers arrondissements de la capitale) – voir [« Bientôt un centre d'archives LGBTQI à Paris »](#), article du site de la Ville de Paris (3 juillet 2018) ; un vœu a en outre été voté, sur proposition du groupe écologiste, pour que la Ville de Paris ait un char à la Marche parisienne des fiertés, dès le 30 juin 2018 ; le groupe Les Républicains et indépendants (droite) a en outre fait voter, à l'unanimité, un voeu sur la dépénalisation universelle de l'homosexualité, qui engage la capitale à intervenir auprès de l'ONU dans ce domaine ;

PARIS EST FIÈR·E

Paris est fier·e de défendre l'égalité des droits

Soutien aux associations et à la Marche des fiertés

Soutien à la cérémonie des Out d'Or qui récompense les médias qui luttent contre les clichés autour de la communauté LGBTQI+

Soutien à l'inclusion des seniors, réfugiés et jeunes exclus LGBTQI+

#PARISESTFIERE #LGBT #REALITESDESROITS

PARIS EST FIÈR·E

Paris est fier·e d'avoir une administration bienveillante

Formation, sensibilisation et accompagnement des agents de la Ville dans la lutte contre les discriminations

5 000 mariages entre personnes du même sexe célébrés à Paris depuis 2013 !

Soutien aux réseaux et associations de prévention, de signalement et d'accompagnement des victimes de discriminations

#PARISESTFIERE #LGBT #BLIST

PARIS EST FIÈR·E

Paris est fier·e de sa culture LGBTQI+ militante et festive

Soutien aux associations LGBTQI+ et à leurs actions de sensibilisation artistiques et festives

Soutien au projet de création d'un lieu dédié aux archives et à la mémoire des communautés LGBTQI+

Soutien aux soirées LGBT-friendly, à la scène voguing, drag queens et drag kings

#PARISESTFIERE #LGBT #BLIST #BLUIT

PARIS EST FIÈR·E

Paris est fier·e d'être une capitale LGBT-friendly reconnue à l'international

Paris 2018 Gay Games

Une manifestation sportive, culturelle et festive, ouverte à tous et à tous pour la fois accueillie en France

Mobilisation du secteur du tourisme et des associations LGBTQI+ pour intégrer les réseaux internationaux LGBTQI+

Création du Paris Prize for LGBT Rights et organisation d'événements internationaux pour la défense des droits des personnes LGBTQI+

#PARISESTFIERE #LGBT #BLIST #TOURISMEINTERNATIONAL

- nuits du 25 au 26 et du 28 au 29 juin 2018 : alors qu'à Nantes, des marches couleurs arc-en-ciel avaient été vandalisées le 15 juin, les passages piétons aux couleurs du « rainbow flag » peints le 14 juin par la Ville de Paris sur la chaussée rue des Archives, dans le Marais, ont été barbouillés en blanc dans la nuit du 25 au 26 juin et un

tag homophobe (« LGBT hors de France ») inscrit au milieu du carrefour ; alors que ces passages colorés devaient être limités dans le temps à la Quinzaine des fiertés, Anne Hidalgo décide alors de les pérenniser et d'en doubler le nombre (« *Je prends une décision symbolique : nous allons rendre permanents les passages piétons arc-en-ciel que nous avons installés dans le Marais, un signal résolument positif et bienveillant et un message de bienvenue* » pour les visiteurs du quartier), mais aussi de saisir la justice ; dans la nuit du 28 au 29 juin, à la veille de la Marche des fiertés, nouvel **acte de vandalisation sur les passages multicolores** des rues des Archives et de la Verrerie, avec comme slogans haineux : « *Dictature LGBT* » et « *Hidalgo dégage* » ;



- 27-29 juin 2018 : Anne Hidalgo déclare à l'Hôtel de Ville devant les participants de la conférence de *l'European LGBT Police Association (EGPA)*, réseau européen de policiers LGBT cofondé par l'association française Flag ! en 2004 et qui œuvre en Europe pour la diversité et la lutte contre les LGBTphobies au sein des forces de police, que « *la lutte pour l'égalité des droits et contre les discriminations se tient pendant la Quinzaine des fiertés mais aussi toute l'année* » ;



- 29 juin 2018 : « *J'ai toujours été là et je serai toujours là* », interview d'Anne Hidalgo sur les droits LGBT+ à komitid ;
- 30 juin 2018 : présence d'Anne Hidalgo sur le char de la Mairie de Paris à la Marche parisienne des fiertés – ce char est une première depuis 1977 ;



- **juillet 2018** : Paris élue ville la plus accueillante pour les gays du monde entier (« *gay friendly* ») par le site *misterb&b*, plateforme de locations de logements de courte durée ; voir sur [le site](#) de la Ville de Paris ;
- **4-12 août 2018 : 10^{es} Gay Games à Paris** (voir le site www.paris2018.com/fr/), avec comme partenaires publics notamment le gouvernement (plusieurs ministères et la Dilcrah), la Ville de Paris, la Région Île-de-France ; l'Hôtel de Ville a en particulier accueilli du 1^{er} au 3 août un cycle de conférences internationales autour du sport et de la diversité, conclues par l'« Appel de PARIS 2018 pour un sport plus inclusif », avec [18 recommandations](#) :



- **14-16 novembre 2018** : au cours du Conseil de Paris, l'ensemble des groupes composant le Conseil propose et adopte un vœu « relativ à la lutte contre les LGBTphobies et contre les violences à l'égard des personnes LGBTQI+ » ;
- **21 novembre 2018** : « **Paris est fier·e** », annonce d'un **plan de lutte contre la haine anti-#LGBT**, doté d'un budget de 100 000 €, après une réunion autour d'Anne Hidalgo, maire de Paris, et d'Emmanuel Grégoire, premier adjoint, avec les associations qui avaient répondu à un appel à contributions lancé fin octobre 2018 ; ce plan d'une collectivité publique est une première en France ; parmi les « 32 mesures pour lutter contre les LGBT-phobies » : inclusion en milieu scolaire, action sur les documents administratifs parisiens pour une meilleure inclusion des personnes trans et des couples de même sexe, formation des agents municipaux qui accueillent le public, actions de communication et de visibilisation dans l'espace public, mise en place d'un observatoire qui se réunira tous les 3 mois avec des acteurs associatifs pour suivre la mise en œuvre du plan ; « *Avec ce plan, la ville veut dire sa fierté d'être LGBTfriendly* » (Anne Hidalgo) ; voir [le communiqué de HES](#) ;

Anne Hidalgo (@Anne_Hidalgo)

Présentation de notre plan d'actions pour la #sécurité et le bien-être des personnes LGBTQI+ à #Paris 🌈 #LGBT
pscpc.tn/wrbsUjqTE0MzMy

⌚ 164 10:42 - 21 Nov 2018 - Paris, France

Anne Hidalgo (@Anne_Hidalgo)

Présentation de notre plan d'actions pour la #sécurité et le bien-être des personnes LGBTQI+ à #Paris 🌈 #LGBT — Paris, France
pscpc.tn

Anne Hidalgo (@Anne_Hidalgo)

32 actions, 100 000€ supplémentaires pour lutter aux côtés des associations contre les LGBTphobies et rappeler que #Paris est une capitale "LGBT friendly" où chacun est libre d'être qui il est 🌈 #LoveAndActionWin #Paris #LGBTQI
Koméd 8/2018/11/21/acc...

⌚ 196 11:46 - 20 nov 2018

- [8-15 décembre 2018 : 3^e semaine parisienne de lutte contre les discriminations ;](#)